

SOCIÉTÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE

DE GAILLAC & D'ALBI



L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE TARN

(ŒUVRES POST-SCOLAIRES)

1896 — 1899

PAR

L. RASCOL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ALBI

« Entre l'École et le Régiment »



ALBI

IMPRIMERIE NOUGUIÈS

33, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 33

1899



LEVY & ses Fils

PHOTOGRAPHES-ÉDITEURS

25, Rue Louis-le-Grand, 25, --- **PARIS**

Vues sur verre pour le Stéréoscope à la projection lumineuse

Collections de tous pays de plus de 30,000 sujets différents

CAUSERIES & CONFÉRENCES

Accompagnent les vues pour projections indispensables à tous les Instituteurs et Conférenciers

Vues Stéréotypiques sur papier

SOCIÉTÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE

DE GAILLAC & D'ALBI



L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE TARN

(ŒUVRES POST-SCOLAIRES)

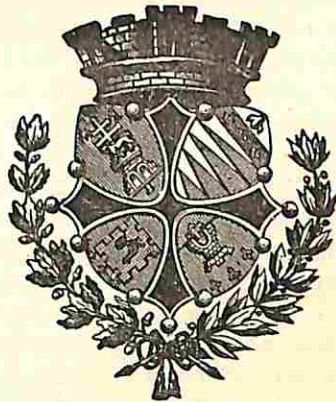
1896 — 1899

PAR

L. RASCOL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ALBI

« *Entre l'École et le Régiment* »



ALBI

IMPRIMERIE NOUGUIÈS

33, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 33

1899

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1901

1901



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1901

INTRODUCTION

L'OEuvre post-scolaire

Son caractère, sa portée.

L'organisation, les divers types (cours et conférences ; les œuvres complémentaires de l'Ecole.)

Son caractère, sa portée. — Les œuvres d'Education populaire que nous appellerons plus exactement OEuvres d'*Education post-scolaire*, multipliées et rajeunies, revivent depuis cinq ans dans une splendide renaissance. Jamais elles ne furent mieux comprises ni plus appréciées, et c'est un des faits caractéristiques du présent aussi bien qu'un symptôme rassurant d'avenir que la faveur dont elles jouissent auprès de tous.

C'est qu'elles apparaissent aux hommes clairvoyants comme le remède principal à cet abandon intellectuel, moral et professionnel où végète encore la grande majorité des jeunes gens des classes laborieuses. Et dès lors si l'écolier d'hier est livré à lui-même, sans secours contre cette paresse qui appauvrit et rouille l'esprit, comment empêcher cette déperdition des connaissances forcément inévitable ? Comment espérer que sans maître et sans leçons, il sache appliquer à sa profession l'instruction générale, et qui ne reconnaît aujourd'hui qu'il est urgent de distribuer à tous nos jeunes travailleurs cette instruction pratique, condition première de la supériorité économique d'un pays ? Et d'autre part tant que la Société n'aura pas songé à défendre contre les dangers de l'adolescence l'éducation morale, tant qu'on n'aura pas veillé à continuer cette éducation à un âge où le caractère se précise et se forme, qu'on ne rende pas l'école responsable de cette démoralisation et de cette criminalité précoces, plus aiguës encore à l'étranger que chez nous.

Pour assurer à tous l'instruction nécessaire, et parer à ce danger intellectuel et moral, il importe d'assurer un lendemain à l'école en

y ramenant pendant les heures de loisir les jeunes gens de 13 à 20 ans que les nécessités de la vie ont trop tôt arrachés à sa bienfaisante influence.

Il faut, suivant la formule de notre œuvre : *affermir les connaissances et la culture acquises, distribuer un complément d'instruction professionnelle, sauvegarder et parfaire l'éducation morale*. Il le faut pour le bien de l'individu qu'on doit sans cesse cultiver en vue des besoins et des devoirs de la vie ; il le faut pour nos intérêts économiques si menacés en ces temps d'âpre concurrence ; il le faut pour le salut de la démocratie où « le souverain » doit être toujours plus éclairé et meilleur. Vers ce triple but concourent les œuvres post-scolaires, si actives et si florissantes en France et à l'étranger.

L'Organisation. — S'il nous était permis de ne pas nous enfermer dans certaines limites, nous ramènerions un instant nos lecteurs à ces organisations anglaises dont le mécanisme et les résultats ont stimulé, éclairé et encouragé les initiateurs de l'œuvre française. Mais il nous est seulement possible de les renvoyer au recueil de monographies si curieuses et si documentées, si convaincantes que M. F. Buisson a publié sous le titre « L'Education des adultes en Angleterre ». (Hachette et C^{ie})

Dans les deux pays l'œuvre sort de l'initiative privée. C'est, en France, la Ligue de l'Enseignement qui, préoccupée du problème de l'Education populaire, a réuni les amis de l'école en ses congrès, — créé et dirigé cette agitation bienfaisante qui a valu aux œuvres post-scolaires tant de sympathies, de libéralités et de concours ; — mis au service des Sociétés post-scolaires groupées autour d'elle les ressources de son admirable organisation. Puis l'Etat est intervenu, prodiguant avec les circulaires ministérielles les directions et les conseils, à défaut de subsides d'ailleurs distribués chaque année avec moins de parcimonie. Et nous devons signaler aussi ces enquêtes de M. Edouard Petit, aujourd'hui inspecteur général de l'instruction publique, qui parcourt au plus fort de leur activité les cours et conférences d'hiver, et à qui nous devons de bien connaître les expériences et les résultats. Les résultats de ces enquêtes consignés dans des rapports annuels, renferment pour les organisateurs de l'œuvre les plus précieux enseignements (1).

Les collaborateurs. — L'Œuvre post-scolaire a soulevé l'enthousiasme et suscité dans tous les milieux des collaborations ardentes et

(1) Ces rapports sont publiés au *Bulletin administratif* du Ministère de l'Instruction publique.

désintéressées. Au premier rang des éducateurs de la jeunesse agissent les Instituteurs — près de 40.000 en 1897-1898 — dont on ne saurait certes suspecter le désintéressement, tant les subventions des municipalités et de l'Etat sont faibles (1), tant les récompenses honorifiques sont rares. Des milliers de collaborateurs les secondent, professeurs de tout ordre de l'Université, fonctionnaires, membres des professions libérales, agriculteurs et commerçants, chacun venant au peuple pour lui faire partager dans un cours ou une conférence, les fruits de son expérience et de son savoir. Et, certes, nous n'oublierons pas tous ceux qui, à défaut de leur temps pour organiser, ou de leur savoir pour instruire, apportent généreusement leur obole.

Ces œuvres nombreuses et diverses se ramènent et — en cela nous suivons la classification si simple et si rationnelle de M. Edouard Petit en ses rapports — à 2 grandes familles : 1^o *Les cours d'adolescents et d'adultes* sur lesquels viennent se greffer les conférences et les lectures 2^o *Les œuvres complémentaires de l'Ecole*.

I. Cours d'adolescents et d'adultes, Conférences, Lectures.

A. *Cours*. Le cours d'adultes fonctionne de novembre à avril, de 3 à 5 heures par semaine. L'on a vu qu'il était généralement gratuit (Budget de l'œuvre).

Le cours s'ouvre aux illettrés (*classe d'initiation*), aux irréguliers de l'école (*classe de réparation*) — mais il est principalement consacré à la *révision* entendue dans un sens pratique et éducatif (2), avec quelques compléments pratiques. Partout où cela est possible il devient *cours technique*. *Ecole professionnelle du soir* dont le pro-

| (1) Budget de l'Œuvre : | 1895-1896 | 1896-1897 | 1897-1898 |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Initiative privée | 45.000 | 190.000 | 1.000.000 |
| Cours payants.. | » | 51.000 | 41.000 |
| Municipalités | 1.105.000 | 1.322.000 | 1.533.000 |
| Conseils généraux.... | 354.000 | 44.000 | 54.000 |
| Etat | » | » | 150.000 |
| | <u>1.504.000</u> | <u>1.607.000</u> | <u>2.778.000</u> |

(2) Voir page 5 citation de M. Ed. Petit.

Compléments : Cubage, Arpentage, manière de lire le cadastre — Hygiène, Agriculture, Comptabilité, Droit usuel.

gramme varié suivant qu'on se trouve au pays agricole, industriel et commercial (1).

Les cours s'adressent aux jeunes gens comme aux jeunes filles qui suivent des cours distincts et appropriés à leur sexe et à leurs professions, mais dans les communes rurales où fleurit le cours d'adultes, il semble que le nom de cours convient peu à ces *réunions de jeunes filles* ordinairement convoquées pour l'après-midi du dimanche, et où des jeux, des chants, des causeries sur l'économie domestique et la morale, des lectures remplacent l'enseignement méthodique et suivi.

B. *Conférences, Lectures*. Ainsi rajeunie l'école du soir s'est répandue jusque dans les communes les plus reculées, et le nombre des cours a passé de 15,738 en 1894-1895 à 35,329 en 1897-1898, celui des élèves réguliers de 270,000 en 1894-95 à 482,000 en 1897-98. Au reste elle étend son action bien au-delà des adolescents régulièrement inscrits et cela par les conférences ouvertes au grand public qui rencontrent partout une faveur unanime. « Il faut avoir été au village, il faut avoir assisté à une conférence avec projections » (les plus goûtées et non les moins profitables) « dans un préau d'école, souvent dans une grange où l'on s'entasse à étouffer!... Que d'idées, que de théories, de découvertes, d'institutions philanthropiques pénètrent par la conférence » (2). Succès de bon aloi et qui s'affirme toujours davantage, puisque le chiffre de conférences a presque doublé en 3 ans : 61,476 en 1895-1896, 97,313 en 1896-1897, 117,000 en 1897-1898... et c'est par millions qu'il faut compter les auditeurs. Avec les conférences alternent les *Lectures*, source de plaisirs délicats et de pures émotions. modes d'éducation intellectuelle et morale qui influent sur le caractère et sur la vie, surtout en ce qu'ils éveillent le goût de lire et dirigent les lecteurs vers ces œuvres belles, saines et fortes, que le peuple ne lit pas parce qu'il les ignore.

II. Les Œuvres complémentaires de l'École.

Cours, conférences et lectures se rattachent étroitement aux œuvres complémentaires de l'école qui les *soutiennent* et les *complètent*. Ce sont :

(1) Ils se multiplient dans les villes et s'adaptent à toutes les professions.

(2) Rapport de M. Edouard Petit, *Bulletin administratif* de l'Instruction publique, 4 juillet 1896, page 38.

A. « *Les sections cadettes de Tempérance* » (rattachées à une société centrale) comprennent des membres actifs âgés de 10 ans au moins et de seize ans au plus qui prennent l'engagement « pour une durée d'un an au moins, de s'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie, d'absinthe et de toute espèce de boisson, de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière, de cidre ». C'est la guerre à l'alcoolisme pendant et après l'école.

La section organise régulièrement des réunions « où l'on procède à la réception de nouveaux membres, à des causeries, à des conférences, à des lectures, à des chants, à des exercices hygiéniques ».

D'ordinaire une cotisation minimale est exigée qui permet 1° d'acheter des revues, des journaux, des publications contre l'alcoolisme. 2° de subventionner l'œuvre post-scolaire. 3° L'excédent en est réparti entre les membres pour la constitution d'un livret de retraite.

B. « *Les Mutualités* », ou Petites Cavé, du nom de leur fondateur (1) associent les élèves et anciens élèves de l'école (jusqu'à 18 ans) en vue de l'épargne, de la prévoyance et de la solidarité. Faisant appel à l'intérêt personnel, elles sont les plus vivaces des œuvres complémentaires.

Le mécanisme en est ingénieux, simple et pratique :

Les « Mutualistes » versent 0 fr. 40 par mois ou par semaine dont :

1° Cinq centimes constituent un *fonds commun de secours mutuels en cas de maladie* du sociétaire (0 fr. 50 par jour pour un mois lorsque la cotisation est hebdomadaire), servent à couvrir les frais généraux, ou peuvent être partiellement affectés à soutenir les œuvres post-scolaires.

2° Cinq centimes sont affectés à constituer un *livret personnel de retraite à capital réservé*.

Ces versements grossis des cotisations des membres honoraires, de la subvention de l'Etat (1 fr. par sociétaire, un quart des sommes versées), des intérêts capitalisés, non seulement développent le goût et les habitudes d'épargne, de prévoyance et de solidarité mais encore rendent dans la pratique de réels services (2).

(1) M. J. Cavé, ancien juge au Tribunal de Commerce de la Seine qui fonda la première Mutualité et qui s'est fait par toute la France l'apôtre de la mutualité scolaire.

(2) Extrait d'un article du *Manuel Général* signé F. B., et relatif à la Mutualité du XIX^e arrondissement : « Grâce au jeu de la loi du 1^{er} avril 1898 qui applique aux mutualités scolaires toutes les faveurs accordées aux autres Sociétés de secours mutuels, grâce à une subvention du gouvernement égale à 1 fr. par tête de sociétaire, plus un quart des

La première Mutualité fondée en 1881 dans le XIX^e arrondissement (Paris) en est un exemple. Elle compte aujourd'hui 3725 sociétaires, elle a payé 77,000 fr. pour maladies, et réalisé un capital de 225,000 fr.

En 1899 on signale 600 mutualités. Les unes réunissant toutes les écoles d'une même ville, d'autres celle d'un canton rural, car il importe de ne pas créer des mutualités trop restreintes que les distributions de secours pourraient ruiner dès l'origine.

C. Les *Associations d'anciens élèves*, appelées *Petites A*, ont pour but : 1^o de resserrer les liens d'amitié qui ont uni les condisciples et de nouer des liens de solidarité entre les anciens élèves d'une même école ; 2^o de travailler au perfectionnement moral et intellectuel de tous ses membres, en participant à l'organisation de cours et conférences, à la fondation d'une Bibliothèque ; 3^o d'organiser des jeux, fêtes, promenades...

On comptait en 1895-1896 662 associations, 2,779 en 1897-1898.

D. Les *Patronages* qu'il est parfois difficile de distinguer des *Petites A* où les camarades plus anciens se constituent les patrons des plus jeunes — ont pour but principal d'assister la jeunesse entre l'école et le régiment : 1^o en organisant des cours, conférences, fêtes et jeux, bibliothèques, etc. ; 2^o en se préoccupant du placement des adultes. La principale différence d'avec les *Petites A* est dans ce trait que tous les amis de l'École, anciens élèves ou non, y peuvent entrer.

On comptait 400 patronages en 1895-1896 ; 809 en 1897-1898.

E. Les *Sociétés d'Instruction et d'Education* concentrent de plus en plus leurs efforts sur les œuvres post-scolaires. Très ouvertes, elles nous paraissent susceptibles d'attirer à elles plus de sympathies, de ressources dont bénéficiera l'œuvre post-scolaire. Elles ont leurs cours, leurs conférences, leurs bibliothèques, et leur patronage moral ou matériel, s'étend aux œuvres auxiliaires de l'École.

sommes versées, grâce à l'intérêt servi par l'Etat et qui continue d'être pour ces sociétés de 4 1/2 % les *Sociétaires se trouvent avoir placé leurs économies comme l'a démontré spirituellement M. Cagé au taux de 9 % par an*. — Tout cet article est à lire. — (18 mars 1899).

L'ŒUVRE POST-SCOLAIRE

DANS LE TARN

I — Cours d'adolescents et d'adultes.
Conférences & Lectures.

II — Les Œuvres complémentaires de l'École.

I — Les cours d'adolescents et d'adultes.

La Renaissance post-scolaire dans le Tarn. — Le cours d'adultes, si florissant dans le département du Tarn — comme sur tous les points du territoire — de 1865 à 1875, ne tarda pas à périlcliter de 1875 à 1895 (1).

La renaissance peu sensible en 1895-1896 avec 72 cours (dont 2 de jeunes filles), en 1896-1897 avec 105 cours (dont 9 de jeunes filles), s'accusa plus nettement en 1897-1898 avec 246 cours (dont 63 de jeunes filles et en 1898-1899 303 cours (dont 103 de jeunes filles). La progression est moins accentuée pour les élèves réguliers : 1600 environ en 1896-1897, 4100 environ en 1897-1898 et 1898-1899.

Ces cours gratuits ont été ouverts cinq mois de l'année, de novembre à avril, de 5 à 6 heures par semaine.

Rôle des Instituteurs. — Le mouvement post-scolaire tarnais ayant été surtout rural, les cours ont été, sauf de rares exceptions, l'œuvre propre des instituteurs. Abstraction faite des trois villes où les Sociétés d'ins-

(1) On nous a cité deux cours d'adultes qui n'ont pas cessé de fonctionner depuis trente ans avec le même instituteur : ceux de Lacrouzette et de Lafenasse.

truction et d'Education populaire ont organisé les cours et les conférences, nous ne connaissons que trois localités où des personnes étrangères à l'école ont collaboré à l'œuvre de façon régulière : Burlats, Labruguière, Puylaurens. Tâche lourde et ingrate, très souvent décourageante, qui n'a pas rebuté les maîtres. L'hiver aux mois où la classe est la plus nombreuse, alors qu'affluent les commençants, après ses six heures de classe toujours aggravées du temps consacré à la correction des devoirs et à la préparation des leçons, l'instituteur n'hésite pas à sacrifier ses loisirs et son repos pour rouvrir l'école à la jeunesse. Heureux s'il n'a pas à souffrir de l'indifférence du plus grand nombre, des défiances ou de l'hostilité de quelques-uns, car telle circulaire d'un inspecteur primaire laisse entrevoir les difficultés que certains instituteurs ont dû surmonter pour recruter des élèves. « Adressez-vous en premier lieu aux élèves qui ont quitté l'école, à la fin des deux dernières années scolaires, et faites appel en particulier aux jeunes gens qui vont tirer au sort l'année prochaine. Vous aurez conservé assez d'ascendant sur les uns pour les amener à vous, et les autres comprendront sous peu qu'il est de leur intérêt de s'instruire avant d'être incorporés » (1).

Mais si en bien des localités le recrutement a été difficile, partout les auditeurs inscrits restaient fidèles à l'école : nous avons constaté que le chiffre des élèves réguliers descendait rarement au-dessous de 75 % des inscrits.

Le caractère pratique des cours les a retenus. En quelques écoles on a organisé des *divisions d'illettrés*, mais la constatacion est affligeante, les illettrés, par un faux amour-propre, se refusent à devenir écoliers. Les classes du soir sont plutôt *classes de révision* où l'on reprend de préférence les matières dont on tirera parti dans la vie pratique.

Programme et méthodes. — « Reprendre, en partie, pour les adolescents de 13 à 20 ans, en vue de l'exercice utile de leurs professions les leçons de l'école du jour dont le souve-

(1) Circulaire de M. Bareilhes, inspecteur primaire à Albi, 24 septembre 1897.

nir s'est effacé (1) » tel est le programme adopté dans les cours de l'arrondissement d'Albi. Nos instituteurs semblent s'être inspirés des procédés recommandés dans un rapport de M. Ed. Petit. « On y fait quelques dictées, pour se remettre à l'orthographe mais les dictées ont une portée instructive, éducative. On y fait de courtes rédactions, mais elles roulent sur des sujets empruntés à la vie quotidienne : récits susceptibles de fortifier le goût de l'épargne, de la sobriété, le sentiment de la moralité, lettres d'affaires, réclamations, requêtes, que l'on peut utiliser dans l'application. On y fait de petits problèmes, mais de façon qu'ils puissent servir, ici aux employés, là aux cultivateurs, pour leurs opérations numériques de chaque jour » (2). En quelques écoles on a enseigné le cubage, la tenue des livres. Dans presque toutes les écoles on a fait une large part à l'enseignement de l'agriculture : on explique les phénomènes météorologiques, on y donne des notions sur le sol, les engrais, on étudie les cultures locales, on procède à des expériences. Je note encore que l'hygiène — si ignorée de nos paysans — est l'objet de leçons suivies dans la plupart des écoles et que partout on a insisté sur l'alcoolisme.

D'autre part les cours de dessin industriel se répandent : à Rabastens professé par les instituteurs, à Puylaurens par M. Puyô agent-voyer. En beaucoup d'écoles le maître enseigne le chant, même la musique instrumentale (Labruguière) aidé parfois par des collaborateurs étrangers à l'école : tel M. Raynal, régisseur d'usine à Burlats. — Le droit usuel si précieux et si peu connu fournit le sujet de nombreuses leçons. Un juge de paix, M. Pagès, l'enseignait cette année à Labruguière.

Réunions de jeunes filles et patronages de la couture. — Les cours ouverts aux jeunes filles ont suivi dans notre département une progression plus rapide que les cours de jeunes gens. Mais d'autre part nous hésitons à dénommer « cours » la plupart de ces réunions, dont quelques-unes

(1) Circulaire de M. Bareilhes, 24 sept. 1897.

(2) Rapport de M. Edouard Petit, 1895-1896, p. 20.

s'organisent le dimanche et dont les méthodes et les programmes rappellent fort peu le cours. Deux réunions ont été créées cet hiver à Albi, à Castelginest et à la Madeleine. A Castelginest les soirées étaient consacrées à des causeries sur l'économie domestique, à des lectures, à des chants ; à la Madeleine, les réunions du dimanche étaient occupées à des jeux, à des chants, à des causeries, à des conférences et à des lectures. A Graulhet, les anciennes élèves de l'école communale se réunissaient pour confectionner des vêtements au bénéfice des enfants pauvres, et des dames de la ville se joignaient à elles. Jeunes filles et dames patronnesses cotisaient pour le « sou de la bibliothèque scolaire » dont le fonds s'est doublé en trois ans. « Le nombre de prêts qui était nul, écrit la directrice, s'est élevé au cours de l'année 1898 à 614 » et cela sans doute parce que les réunions étaient consacrées à des lectures dont l'action portait jusqu'au foyer. « Les élèves emportent chez leurs parents les ouvrages de la bibliothèque et retiennent ainsi à la maison le père ou le frère qui auraient pu la quitter pour le cabaret ».

Travaux de couture, chants et lectures, constituent le programme de ces patronages de la couture » si répandus dans la deuxième circonscription de Castres et que le rapport de M. Edouard Petit, de 1898 citait en exemple « Le patronage de la couture de Brassac s'étend à dix réunions d'anciennes élèves. 88 dames patronnesses y aident les jeunes filles. Au 1^{er} avril 1898, 406 objets utiles, chemises, bas, pantalons, jupons, avaient été distribués, dont 60 à des garçons d'âge scolaire, 235 à des filles, 3 à des adultes hommes et femmes ». 12 Patronages fonctionnaient en 1898-1899, et je cite, pour exemple, cette courte notice sur celui de Gijounet, fondé en novembre 1897.

« Le patronage de Gijounet fondé en vue d'aider à la fréquentation scolaire en fournissant des vêtements aux enfants pauvres — de soulager la misère — d'intéresser et d'instruire les membres, comptait au 1^{er} avril 38 membres dont 18 dames patronnesses et 20 anciennes élèves.

« La cotisation est libre et le produit en est consacré à

l'achat d'étoffes pour la confection d'habillements : On reçoit les dons en nature.

« Depuis novembre 1897 les séances se tiennent à l'issue de l'école du soir, six à sept mois de l'année (octobre-avril) trois heures par semaine. On taille, on coud, on lit, on chante.

« Cette année il a été confectionné 119 objets, tels que chemises, robes, corsages, tabliers, bas, pantalons, gilets, vestes, tricots, bonnets. Tous ces objets sont distribués après avis du bureau (1) par les dames patronnesses, à tous les indigents de la commune de Gijounet, impartialement, en commençant par les plus miséreux ».

13 patronages de la couture existaient en 1898-1899 dans la circonscription de Brassac : Brassac, Hiviez-Lacaune, Arifat, Montcouyol, Anglès, Ferrières, Gijounet, Viane, Plos-Murat, Escroux, Saint-Amans-Valtoret, Larroque (La bastide-Rouaix), Saugères (Nages).

Conférences. — Dans la plupart des écoles, les instituteurs ont donné hebdomadairement, mensuellement, ou à des intervalles irréguliers, des conférences publiques (2). Nous disons « les instituteurs », car bien rarement — en dehors des villes où fonctionnent des Sociétés d'Education ou d'Instruction — des étrangers à l'école ont collaboré à l'œuvre des conférences. En 1898-1899 cette collaboration n'est constatée que dans quatre communes, dont celle de Puylaurens (3) où l'instituteur a appelé successivement M. Vaïrette, adjoint au maire de la commune et deux professeurs de l'École normale d'Albi. Le dévouement et le zèle des instituteurs a dû suffire à l'œuvre des conférences qui s'est développée dans des proportions vraiment imprévues : en 1895-1896 le Tarn

(1) MM^{mes} Olombel, Bonnet, Cambon, secrétaire.

(2) Avant 1894-1895 une Société d'Education populaire organisée à Penne par l'instituteur donnait des conférences. De 1894 à 1896 l'instituteur de Roquerlan donnait des conférences dans l'après-midi du dimanche.

(3) L'Instituteur de Puylaurens a su organiser une école du soir véritablement complète avec la classe de révision, professée par l'instituteur, le cours technique professé par un agent-voyer, les conférences auxquelles ont collaboré des étrangers à l'École.

était au dernier rang des départements français, avec 100 conférences ; en 1896-1897, il en fut donné 352 ; 878 en 1896-1897 ; 1052 en 1898-1899. Très suivies, car on ne signale que peu d'écoles où le nombre des auditeurs ait été inférieur à 50, alors que dans les agglomérations il dépassait 100 et atteignait même 300. Parmi les centres les plus actifs de conférences en 1898-1899 on a remarqué, dans l'arrondissement d'Albi : Le Garric (14 conférences ou lectures), Carlus (14, id.) Puygouzon (12, id.), Valence (12, id.), Notre-Dame de la Garde (9, id.), Lombers, Trévien ; — dans l'arrondissement de Gaillac : Cadalen, Técou, Lasgraißes ; — dans l'arrondissement de Lavaur : Puylaurens, Graulhet, Appelle ; — dans l'arrondissement de Castres : Burlats, Sémalens.

L'essai a donc pleinement réussi, et dès lors on peut connaître quels sujets conviennent le mieux aux goûts et à la culture des auditoires populaires, et quel bien on en peut attendre. On a traité des sujets les plus divers : sciences, morale et économie politique, histoire et géographie, mais avec un succès inégal. On a renoncé à la conférence littéraire assez peu comprise, on a usé modérément de l'économie politique ; on a rarement développé des sujets de morale, car l'intérêt ne paraissait pas bien vif. Tout au contraire quand l'exposé en était simple, clair, et surtout illustré de projections, les sujets scientifiques excitaient et retenaient la curiosité : Pasteur et son œuvre, l'Electricité et ses applications, les Infiniments petits, l'Alcoolisme (traité dans toutes les écoles). Mais les préférences vont à l'histoire nationale, au passé, ressuscité dans ses grands hommes, ses institutions ou ses mœurs (grâce aux grands historiens : A. Thierry, Michelet, Thiers) ou ses épisodes mémorables : Duguesclin, Etienne Marcel, Jeanne d'Arc, Bayard, Sully, Colbert, Turgot, Mirabeau, Gambetta ; les invasions normandes, le paysan sous la féodalité, la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, la guerre d'Amérique, la Patrie en danger, les campagnes d'Egypte et de Russie, la Conquête de l'Algérie, 1870-1871. En géographie, on s'est passionné pour l'actualité géographique : la Chine, le Japon, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Egypte, les Explorations en Afrique,

(Marchand), pour notre géographie coloniale : Madagascar, le Tonkin, la Tunisie, la Nouvelle-Calédonie. Là encore les projections sont reconnues utiles et même indispensables pour que la vérité entre claire, nette et reste vivace dans les esprits. Mais si le prêt des vues s'améliore, si les collections locales que l'on prête ou que l'on échange se multiplient, combien peu nombreux sont encore les Conseils municipaux qui veulent inscrire à leur budget un crédit pour l'achat d'un appareil. La plupart des instituteurs ont dû l'acheter de leurs propres deniers.

Lectures. — « Malgré l'utilité très grande et le vif intérêt que peuvent offrir les conférences sur les sujets les plus variés, écrit M. Maurice Bouchor, il est difficile de n'être pas inquiet en songeant à ce qu'il faut de connaissances, de jugement, de goût et de talent pour les rendre vraiment profitables et agréables ». Nous ajoutons — et c'est là une opinion personnelle que nous n'avons ni qualité, ni autorité pour imposer — qu'il est bien difficile aux instituteurs, comme à quiconque, de réussir également dans tous les sujets que comporte la conférence. Y réussiraient-ils, nous craindrions que leur tâche principale qui est l'école du jour ne leur laissât pas assez de temps pour préparer la conférence du soir. Du reste, il est un mode d'instruction et d'éducation accessible sans grand effort ni travail aux éducateurs populaires, nous voulons parler de la lecture, non seulement la lecture qui précède le cours afin d'exciter l'attention, ou qui le suit en vue du délassement, mais de la lecture objet principal ou unique d'une séance ouverte au public.

La lecture publique s'adapte à tous les sujets; sciences, morale (discours sur les prix de vertu), histoire (fragments l'œuvre des grands historiens : Augustin Thierry, Thiers, Michelet(1), à la géographie (relations de voyage)(2):

(1) Bibliothèque de souvenirs et de récits militaires : plus de 200 volumes à 0 fr. 15. Bibliothèque des récits des grands jours de l'histoire, 200 volumes à 0 fr. 15. Librairie Gautier, 55, quai des Grands Augustins, Paris.

(2) Bibliothèque illustrée des voyages autour du monde par terre et par mer, près de 100 volumes à 0 fr. 15. Librairie Plon, rue Garancière, Paris.

ainsi comprise la lecture instruit au même titre, sinon au même degré que la conférence ou la leçon. Mais par une claire notion du rôle récréatif et moral de la lecture publique on a eu recours de préférence aux ouvrages d'imagination, et, exclusivement, à ceux que recommandent la vérité, la morale et l'art. Chaque séance était consacrée à faire connaître une œuvre : le maître après une courte introduction sur l'auteur et sur l'ouvrage, entrait dans la lecture des morceaux choisis qu'il reliait par une analyse.

Malgré l'insuffisance de nos bibliothèques scolaires, dont le fond est pauvre et déjà ancien, les instituteurs utilisant les « Bibliothèques populaires (1) » à bon marché ont initié leur auditoire à la connaissance des chefs-d'œuvres français ou étrangers. Ils choisissaient leurs auteurs de préférence dans la littérature française du xvii^e siècle, et sur ce point leur expérience confirme l'expérience générale : unanimement ils déclarent que nos classiques sont, entre tous les auteurs, les mieux compris et les plus aimés. On a lu, au cours du dernier hiver, du Corneille : (*Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte*) ; du Racine : (*Andromaque, les Plaideurs*) ; le *Lutrin*, de Boileau ; surtout du Molière : (*Le bourgeois gentilhomme, L'avare, Don Juan, Le médecin malgré lui*), etc. Le xviii^e siècle fournit peu, mais on puise beaucoup dans V. Hugo, dans *La légende des siècles* (*Le mariage de Roland, Aymerillot, Le petit roi de Galice, Les pauvres gens*), dans *les châtiments* (*L'Expiation*), dans *les Contemplations* (A. Villequier). On a lu du Georges Sand (*La petite Fadette, La mare au Diable, François le Champi*), de J. Sandeau. Parmi nos contemporains nous citerons Coppée avec quelques uns de ses poèmes, A. Theuriet, surtout Daudet avec ses contes et son *Tartarin* (2).

(1) Bibliothèque populaire : plus de 500 volumes (chefs d'œuvre français et étrangers) à 0 fr. 10 c. Henri Gautier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

(2) On consultera avec le plus grand profit sur la lecture publique :

M. Bouchor : *Lectures populaires*, (Hachette), 0 fr. 50.

P. Crouzet : *Littérature et conférences populaires*, (A. Colin), 1 fr. ; du même : *L'Éducation populaire et le peuple*, (expériences et projets). (Bibliothèque d'éducation fondée par les Instituteurs français), rue de Cluny, Paris. 1 fr.

Et pourtant en aussi grand nombre qu'aux conférences, avec la même assiduité les auditeurs sont venus assister aux lectures. Partout l'intérêt a été vif, soutenu, et partout — conséquence logique — le goût de la lecture a été réveillé et fortifié. C'est le témoignage unanime des instituteurs qui signalent une recrudescence des prêts dans leur bibliothèque scolaire : « Une fois par semaine je lis des extraits d'un ouvrage, prose ou vers, écrit l'instituteur d'Appelle. Les auditeurs goûtent fort cet exercice et souvent me demandent l'ouvrage pour le lire aux parents ».

Pourquoi faut-il que l'instituteur faute d'une bibliothèque suffisamment pourvue soit impuissant à satisfaire cette saine et féconde curiosité. « J'ai fait plus, ajoute-t-il, malgré le peu de ressources du budget communal, je viens de créer une bibliothèque pour les adultes. Le Conseil général, sur le rapport de M. l'Inspecteur primaire a bien voulu accorder à la commune une subvention pour l'achat d'une armoire... Nous voilà riches, *mais riches seulement, de projets et d'espérances !* En attendant les concessions d'ouvrages, je mets à la disposition des élèves quelques petits volumes ». Combien parmi nos instituteurs ne sont, en cette matière comme en d'autres, riches que de projets et d'espérances ! Et quelle tristesse à penser que, faute d'un minime crédit, il leur est impossible de distribuer aux adultes ces ouvrages dont la lecture moraliserait et occuperait utilement les heures de loisir ! (1)

Budget. — Et maintenant en regard de cette activité, de ce zèle, soutenu par une foi ardente en la nécessité et l'efficacité de l'éducation post-scolaire, en regard de ces efforts et de ces résultats, énumérons les sacrifices consentis par les élèves des cours les amis de l'Ecole, les municipalités, le département ou l'Etat pour couvrir les frais géné-

(1) « Les heures de loisir sont pour l'ouvrier, l'employé et le paysan, s'ils n'ont pris le goût des saines et fortes lectures, les plus tristes et les plus dangereuses ; alors qu'ils pourraient non seulement les employer agréablement et dignement mais encore les utiliser pour leur développement intellectuel et moral » Manifeste de la *Coopération des Idées* (Société des Universités populaires), 17, rue Paul-Bert, Paris.

raux de l'œuvre et rétribuer les services des instituteurs.

La rétribution payée par les élèves est nulle ou à peu près : 79 fr. en 1896-1897 (arrondissement de Lavaur) ; — 6 fr. en 1897-1898 dans la circonscription de Castres-Brassac ; — 6 fr. en 1898-1899 pour l'arrondissement d'Albi ; — En 1898-1899 les libéralités des particuliers s'élèvent à un chiffre plus élevé : 50 fr. dans la circonscription de Castres-Brassac (Patronages de la couture) ; — 180 fr. dans la circonscription de Castres ; — 100 fr. dans celle de Gaillac, soit en tout 330 fr.

Assez nombreuses sont les communes qui ont inscrit à leur budget des crédits pour l'entretien des cours (chauffage et éclairage), mais bien rares celles qui ont voté une indemnité pour rémunérer les services de l'instituteur. En 1895-1896, les communes ont attribué 1,855 fr. aux cours d'adultes (chauffage et éclairage, rétribution du maître). En 1896-1897 : 2,770 fr. ; en 1897-1898 : 3,120 fr. Fait grave, en 1898-1899 *alors que le chiffre des cours et des conférences accuse une sensible progression, les crédits diminuent : 2,535 fr.* seulement ont été accordés par les municipalités pour 303 cours et 4052 conférences !

Cette même année 116 communes ont refusé *tout crédit*, dont 68 dans l'arrondissement d'Albi !

Quant aux subventions du département on n'en trouve aucune trace avant le mois d'avril 1899 où il a été fait quelques promesses. En ce qui concerne la subvention de l'Etat, elle ne constitue qu'un appoint insuffisant : 244 fr. en 1895-1896 ; 190 fr. en 1896-1897 ; 470 fr. en 1897-1898 ; 575 fr. en 1898-1899.

Que cette indifférence persiste et le cours d'adultes aura vécu dans nos écoles rurales.

II — Les Œuvres complémentaires de l'École.

I. Sociétés cadettes de tempérance

ADHÉRENTES A LA SOCIÉTÉ CONTRE L'USAGE DES BOISSONS
SPIRITUEUSES

Extrait des Statuts :

Bul. — Les sociétés cadettes de tempérance groupent les élèves ou les anciens élèves d'une école en vue de la lutte et de la propagande contre l'alcoolisme.

Elles comprennent des membres actifs, adhérents, protecteurs, bienfaiteurs.

Obligations des membres. — Pour être *membre actif* il faut : 1^o avoir bonne conduite ; 2^o être âgé de 10 ans au moins et de seize ans au plus ; 3^o prendre l'engagement pour une durée au moins d'une année de s'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie, d'absinthe et de toute espèce de boissons fortes, et de ne faire qu'un usage modéré de vin et de bière. Les engagements des membres actifs sont pris publiquement à la première séance qui suit la demande d'admission ; 4^o s'engager à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour recruter des sociétaires et travailler au progrès de l'œuvre.

Sont *membres adhérents* les personnes âgées de plus de 16 ans ; sont *membres protecteurs* les adhérents âgés de plus de 20 ans ; sont *membres bienfaiteurs*, ceux qui contribuent par des dons à la prospérité de la section.

Adhérents et protecteurs paieront une cotisation annuelle de 1 franc au minimum.

Administration. — La section est administrée par un président assisté d'un bureau ou d'un comité dont les enfants peuvent faire partie.

Le Bureau a la responsabilité morale de la section ; il exerce une surveillance sur les membres actifs, veille à ce que les engagements soient respectés, et prend l'initiative des demandes de radiation quand ils ont été violés.

Au moins tous les six mois, le sociétaire de la société cadette adressera un rapport à la société mère.

Réunions. — La section se réunit en Assemblée générale tous les mois. On y procède à la réception des nouveaux membres, à des causeries, à des conférences, à des lectures à des chants, à des exercices hygiéniques.

Budget. — Les sommes versées sont employées en outre

des dépenses ordinaires de la section : 1^o à l'achat de journaux, brochures, ouvrages contre l'alcoolisme ; 2^o à organiser des fêtes, des jeux, des excursions ; 3^o à des récompenses affectées aux enfants les plus méritants.

En 1898-1899, 10 sociétés cadettes fonctionnaient dans l'arrondissement de Lavaur :

A Puéchoursy — Teulat — Montgey — Graulhet — St-Lieux-les-Lavaur — Damiatte — Pratviel — St-Paul-Cap-de-Joux — Aguts — Viterbe.

II. Associations d'anciens élèves

Société Fraternelle des Anciens Élèves de l'École de Garçons de Cuq-les-Vielmur

FONDÉE EN 1895

Adhérents : 51

BUREAU : *Président*, M. Fau, instituteur ; *Vice-Président*, L. Fabriès, propriétaire ; *Secrétaire*, P. Dauzats, propriétaire ; *Trésorier*, J. Carivenc, propriétaire ; *Administrateurs*, MM. J. Guiraud, P. Chabbert, L. Caminade, Molinié fils, Prat Augustin, F. Boutié, propriétaires.

Extrait des Statuts :

Bul : Seconder le maître dans ses efforts pour l'éducation intellectuelle et morale des adolescents, assurer aux adultes l'enseignement agricole complémentaire, enrichir la bibliothèque scolaire.

Membres. Elles se compose de membres actifs payant une cotisation mensuelle de 0 fr. 25, de membres honoraires à cotisation facultative.

Budget : En 1898 le règlement définitif a donné : Recettes de toute nature 273 fr. 10. Dépenses 65 fr. 10. Excédent, 208 francs (1).

Travaux : Du 15 novembre au 15 mars, les membres de la société ont assisté tous les lundis de 7 à 9 heures du soir à une réunion où l'instituteur fait des conférences et des lectures instructives et morales. En 1898-1899 il a été fait 11 conférences.

(1) Somme réservée pour l'impression d'un ouvrage « *Histoire de Cuq* » que l'instituteur M. Fau vient d'acheter.

**Association Amicale
des Anciens Élèves des Écoles laïques de Gaillac**

FONDÉE EN MARS 1897

Adhérents : 270

BUREAU : *Président*, M. André Mathieu, négociant, ancien maire ; *Vice-Président*, M. Lauzeral, forgeron ; *Secrétaire*, M. E. Sudre, commis-greffier ; *Trésorier*, M. P. Boissel, employé de commerce ; *Bibliothécaire*, M. Adhémar.

Membres : MM. Belaygue, Buffel, Landes, Mazens, Souquié, Bernat, Bönnet, Benne.

Extrait des Statuts

But. Conserver et étendre les liens d'amitié qui se sont formés à l'école ; encourager pécuniairement et moralement les écoles ; exercer un patronage efficace à la sortie de l'école afin de rendre plus facile aux anciens élèves le choix d'une profession.

Membres : La Société comprend des membres actifs et adhérents payant une cotisation annuelle de 1 fr. ; des membres honoraires, 5 fr. et au-dessus.

Budget : En 1898-1899 les recettes se sont élevées à 460 fr.

Travaux : L'Association amicale organise tous les hivers une série de cours professionnels : Art industriel, pratique commerciale et viticole, langues vivantes.

Elle a créé une bibliothèque populaire dont le fond s'enrichit tous les ans, et dont le mouvement de prêts progresse sans cesse.

Elle organise tous les hivers des soirées et des conférences récréatives.

**Association Amicale
des Anciens Élèves de l'École publique de Graulhet**

FONDÉE LE 21 DÉCEMBRE 1897

Membres : 130

BUREAU : *Président*, M. A. Aymés ; *Vice-Président*, M. Félix Bosc ; *Trésorier*, M. Ernest Cols ; *Secrétaire*, M. Jean-Pierre Mas ; *Répartiteur des secours*, M. Galinier ; *Enquêteur*, M. Azémar.

Maitre-Conseil : M. Pimprenelle, instituteur adjoint.

Extrait des Statuts

But : Resserrer entre ses membres les liens d'amitié qui les ont unis sur les bancs de l'école, et entretenir entre eux des sentiments de bonne confraternité ; contribuer à leur développement intellectuel par des leçons, des conférences scientifiques et littéraires, par des matinées récréatives, par la lecture des ouvrages de la Bibliothèque scolaire mise à leur disposition ; assurer leur développement physique par des cours de gymnastique, des jeux en plein air, des excursions (1) ; de procurer des emplois à ceux de ses membres sans ouvrage ; de venir en aide à des sociétaires éprouvés par le malheur ; d'organiser tous les ans en faveur des élèves de l'école un arbre de Noël où seront distribués des vêtements et des jouets aux élèves nécessiteux ; entretenir une correspondance avec les sociétaires appelés sous les drapeaux.

Membres : La Société comprend des membres actifs soumis à un droit d'entrée de 0 fr. 50 et à des cotisations mensuelles de 0 fr. 25 (de novembre à avril).

Budget : En 1898-1899 le budget de l'œuvre (recettes), s'est élevé à 150 fr.

Travaux : Il a été organisé dans les locaux de l'école des cours, des conférences (16 en 1897-1898, 8 en 1898-1899), des jeux, des matinées récréatives dans l'après-midi du dimanche.

Association Amicale des Anciens Élèves de l'École de Teulat (Lavour)

FONDÉE EN DÉCEMBRE 1898

Adhérents : 23

BUREAU : *Président*, M. Bénech, instituteur ; *Trésorier*, M. E. Andrieu, cultivateur ; *Secrétaire*, M. J.-M. Devic.

Extrait des Statuts

But : 1^o Fortifier l'instruction des membres par des lectures, leçons, causeries. — 2^o Développer la bibliothèque scolaire.

Membres : La Société comprend des membres actifs payant une cotisation de 1 fr. 20 par an.

(1) L'Association a acquis : une carabine de tir, un pistolet de tir, des jeux de quilles, d'échasses, des ballons variés pour jeux ; une lanterne à projections lumineuses, des revues, ouvrages.

Budget : En 1898-1899, recettes : 42 fr. 80. Les sommes versées seront exclusivement consacrées à l'achat de livres.

Travaux : Les séances ont été consacrées à des lectures suivies de causeries auxquelles les membres ont assisté régulièrement. Le mouvement de la bibliothèque y a gagné.

**Association Amicale
des Anciens Élèves de l'École de Burlats**

FONDÉE LE 1^{er} JANVIER 1899

Adhérents : 63

BUREAU : *Président*, M. Viala, instituteur ; *Vice-président*, M. Raynal, régisseur des usines ; *Trésorier*, M. Vaïsse, sabotier ; *Commissaire-général*, M. Astruc, ouvrier fileur ; *Secrétaire*, M. Pistre, ouvrier fileur ; *Commissaires*, MM. Calvayrac, Bouïssière, Caminade.

Extrait des Statuts

Bul : Entretenir de bonnes relations entre camarades ; entretenir une correspondance avec les sociétaires sous les drapeaux ; développer l'amour de l'étude en soutenant l'œuvre post-scolaire des cours et conférences ; faire la guerre aux chansons niaisées ou obscènes ; lutter contre l'alcoolisme ; protéger les oiseaux et animaux utiles ; organiser des jeux, des soirées ; développer la bibliothèque populaire.

Membres : La Société comprend des membres adhérents de 12 à 21 ans, des membres protecteurs au-dessus de 21 ans, des membres honoraires. Adhérents et protecteurs paient une cotisation de 0 fr. 05 par mois. En cas d'inconduite, d'absence aux écoles du soir, le sociétaire est blâmé, puis radié.

Budget : Le budget de 1898-1899 (recettes), s'est élevé à 51 francs.

Travaux : Depuis la fondation les sociétaires se sont réunis le dimanche à l'École pour s'y livrer à la lecture, au chant, à des jeux ou exercices de gymnastique, sous la direction de M. A. Vaïsse, ancien sous-officier. Des excursions ont été organisées à travers le Sidobre.

12 conférences ont été données cet hiver sous ses auspices.

Le 1^{er} de chaque mois se tient la réunion générale prévue par les statuts. Il y est rendu compte du bien et du mal faits pendant le mois et on y lit les lettres des sociétaires présents sous les drapeaux. La soirée est terminée par des lectures et des chants.

III. Mutualités Scolaires

ET

SOCIÉTÉS SCOLAIRES CANTONALES (fondées sur la Mutualité)

I. Mutualité Scolaire de Cordes

Membres : 25

Secrétaire, M. Favié, directeur de l'Ecole publique.

Cette mutualité fondée en février 1899, a été approuvée au mois d'avril 1899 et entre à peine en fonctionnement.

II. Sociétés Scolaires Cantonales (1)

(FONDÉES SUR LA MUTUALITÉ)

Ces Sociétés combinent et assurent les avantages des diverses œuvres post-scolaires.

But : Elles ont pour but principal : 1^o d'établir au profit de chacun d'eux les premiers éléments d'un livret personnel de retraite à capital réservé ; 2^o de pourvoir, dans la mesure de ses ressources aux frais funéraires en cas de décès du sociétaire ; 3^o de favoriser et d'encourager la création et la propagation des œuvres complémentaires de l'Ecole.

Obligation des membres : Elle comprend : 1^o des membres *participants* des deux sexes recevant ou ayant reçu l'instruction dans une des écoles publiques du canton. Les élèves des cours complémentaires et des écoles primaires supérieures qui ont dépassé l'âge de 18 ans peuvent être admis dans la Société jusqu'à la sortie de leur établissement ; 2^o des *membres honoraires*.

Les *membres participants* sont ceux dont les parents s'engagent à payer régulièrement : une cotisation mensuelle de 0 franc 10 centimes, une cotisation spéciale de 0 franc 50 payable le premier dimanche

(1) Notice rédigée d'après les statuts établis par M. Bareilles, inspecteur primaire.

de chaque année. Les membres participants prennent en outre l'engagement moral de suivre régulièrement les uns la classe du jour, les autres la classe du soir; d'user modérément ou bien de s'abstenir de boissons alcooliques et de boissons fermentées (garçons et filles), de pratiquer dans leurs familles les leçons d'hygiène et d'économie domestique (filles), de protéger les oiseaux et les insectes utiles.

Les *membres honoraires* sont ceux qui par leurs soins, leurs conseils ou leurs cotisations, contribuent à la prospérité de la Société sans profiter de ses avantages. La cotisation est fixée au minimum à 1 fr. par an (1).

Obligations de la Société : A. La cotisation mensuelle de 0 fr. 10 est affectée en entier à la constitution d'un livret de caisse de retraite pour la vieillesse. Chaque membre participant dont le produit des cotisations mensuelles atteindra la somme de 5 fr. 25 recevra du comité cantonal un livret de caisse de retraite pour la vieillesse. Les versements ultérieurs à la caisse de retraite auront lieu pour chaque somme de trois francs qui viendra s'ajouter au capital primitif.

La cotisation annuelle de 0 fr. 50 sera affectée par moitié aux secours à donner en cas de décès d'un membre participant, et à la constitution d'une bibliothèque cantonale circulante.

B. Les cotisations des membres honoraires serviront par tiers : 1° à constituer des livrets de caisse de retraite en faveur d'élèves méritants dont les parents ne sont pas en mesure de verser des cotisations ; 2° à augmenter la caisse des secours ; 3° à couvrir les frais généraux de la Société, et au développement des œuvres complémentaires de l'école.

Administration : La Société est administrée par un comité de section constitué dans chaque commune et par un comité cantonal.

Ces Sociétés scolaires cantonales ont été constituées dès le mois d'avril 1899 dans les 9 cantons de l'arrondissement d'Albi. 2285 membres en font partie, dont 1159 ont pris l'engagement de remplir les obligations pécuniaires qui donnent droit au livret de caisse de retraite et aux secours. 104 membres honoraires ont donné leur adhésion. Voici la répartition par cantons.

(1) Les ressources de la Société peuvent être augmentées de dons manuels, de souscriptions, de subventions (subvention de l'Etat, loi du 1^{er} avril 1898, voir plus haut page 7, du département, des communes).

Arrondissement d'Albi

MEMBRES

| Cantons | Cotisants | non cotisants | honoraires | Totaux |
|----------------|-----------|---------------|------------|--------|
| Alban..... | 109 | 89 | 7 | 205 |
| Albi..... | 341 | 197 | 31 | 569 |
| Carmaux..... | 292 | 31 | 25 | 348 |
| Monestiés.... | 14 | 99 | 4 | 117 |
| Pampelonne . | 118 | 218 | 20 | 346 |
| Réalmont.... | 209 | 107 | 8 | 324 |
| Valdériès..... | 8 | 20 | 0 | 28 |
| Valence..... | 45 | 125 | 6 | 176 |
| Villefranche.. | 23 | 240 | 3 | 266 |
| Totaux.. | 1159 | 1126 | 104 | 2389 |

IV. Sociétés d'Instruction ou d'Éducation

Société d'Instruction populaire de Cordes

FONDÉE LE 8 DÉCEMBRE 1889

Membres : 15

Extrait des Statuts :

Elle a pour but, 1^o d'établir une Bibliothèque populaire dont les livres seront à la disposition des sociétaires, ou prêtés moyennant une faible rétribution (0 fr. 05) à toute personne habitant la commune de Cordes. 2^o d'organiser des conférences publiques et des lectures à haute voix.

Elle comprend des membres actifs, payant une cotisation de 2 fr. par an ; des membres honoraires à cotisation facultative.

Budget 1898-1899. — Recettes : (en caisse 143 fr. 70 — cotisations 30 fr. — produit du prêt des livres 80 fr. — subvention de la commune 100 fr.) = 353 fr. 70 — *Dépenses :* (crédit pour l'achat d'ouvrages 200 fr. — reliure, ouvrages à remplacer 60 fr. — dépenses imprévues 10 fr.) = 270 fr. Excédent 83 fr. 70.

Situation de la Bibliothèque. — Elle comprend 923 volumes (Sciences, Agriculture, Géographie, Histoire, Romans) prêtés

tés à 200 lecteurs environ. Plus de 2.000 prêts d'ouvrages ont été constatés au cours de la dernière année.

Société d'Instruction de Mazamet

Fondée sous le patronage de la Chambre de Commerce, le 20 octobre 1897.
Approuvée par arrêté préfectoral du 13 novembre 1897

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Edouard Valette, juge de paix.

Vice-président : M. Emile Prades, notaire.

Trésorier : M. Ed. Cormouls-Houlés, négociant.

Secrétaire : M. Tournillac, directeur de l'Ecole professionnelle (décédé depuis et remplacé par M. Fourié, directeur de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie).

Archiviste : M. Galland, professeur à l'Ecole de Commerce d'Industrie.

Membres : MM. E. Alba-Lasource, manufacturier, membre de la Chambre de Commerce ; Alquier-Griffoulet, banquier, membre de la Chambre de Commerce ; Vabre, Conseiller général, membre de la Chambre de Commerce ; Bonnafous, courtier en laines, membre de la Chambre de Commerce ; Laure, membre de la commission des Hospices ; Bonneville, docteur en médecine ; Cambos et Farret, directeurs d'école ; L. Maffre, employé de commerce ; J. Siret, notaire.

Extrait des Statuts

La Société d'instruction a pour but de seconder la jeunesse à l'entrée de la vie en lui fournissant les moyens d'acquérir les compléments d'Instruction pratique, répondant aux besoins du commerce et de l'industrie de la région. Elle pourra étendre ses études et ses travaux à toutes les œuvres d'instruction, par exemple, un musée cantonal, des cours spéciaux pour les jeunes filles, etc.

La Société emploiera pour atteindre son but tous les moyens qu'elle jugera convenables et efficaces : elle créera des cours et des conférences. Elle s'attachera, dès le début, à créer des cours de langues vivantes, comptabilité, dessin industriel.

Le cours peuvent être payants. La Société comprendra des membres honoraires, payant une cotisation d'au moins

5 francs, et des membres actifs, payant 3 francs par an. Actuellement elle compte 85 membres honoraires et 50 membres actifs.

La Société est administrée par un comité de 15 membres, dont 12 nommés par l'assemblée générale des adhérents et 3 par la Chambre de Commerce.

HISTORIQUE (1897-1899)

Première partie. — But, formation, budget

L'initiative de la création de la Société d'Instruction, revient à un groupe d'amis de l'École qui poursuivaient un triple but : travailler au développement de l'instruction ; servir les intérêts du commerce local ; contribuer à la sauvegarde de l'adolescence entre l'école et le régiment. La Chambre de Commerce accorda immédiatement son patronage à l'œuvre.

Dans une conférence publique, le 10 avril 1897, M. Rascol, professeur à l'École Normale d'Albi, appelé par le Comité initiateur, fit connaître le but de la Société d'Instruction et une première liste d'adhésions fût recueillie.

La première assemblée générale des adhérents eut lieu le 20 octobre 1897. Elle approuva les Statuts et nomma le Comité définitif de la Société.

En 1897-1898, les dépenses comprenant les frais de première installation, les fournitures classiques, le traitement des maîtres, les frais divers des conférences, se sont élevées à 1260 francs. — Les recettes : cotisations des adhérents, rétribution des cours payants, se sont élevées à 1272. — Excédent : 12 francs.

En 1898-1899. Cet exercice n'est pas encore clos, mais il se soldera par un léger excédent.

Deuxième partie. — L'Action

I. COURS

1^o Année Scolaire 1897-1898

Les cours suivants ont été ouverts à la fin de novembre 1897 : Langue anglaise et allemande avec 2 divisions (élé-

mentaire et supérieure) ; — Comptabilité et arithmétique commerciale ; dessin industriel ; 2 heures étant consacrées à chacun d'eux. Ces cours ont été payants, à raison de 1 fr. par mois pour chaque heure de classe par semaine, une rétribution maximum de 3 fr. permettant d'assister à tous les cours. La gratuité a été accordée à tous les indigents. Les fournitures de bureau ont été délivrées gratuitement aux élèves, même celles de dessin ; l'outillage de dessin acquis par la Société, a été prêté seulement.

Les cours ont été professés dans les locaux de l'Ecole professionnelle (aujourd'hui Ecole pratique de commerce et d'industrie) par des maîtres de cet établissement, rétribués à raison de 10 fr. par mois et par heure de classe par semaine.

Le total des inscriptions s'est élevé à 122 : (Anglais, 45. Allemand, 25. Comptabilité et arithmétique commerciale, 38. Dessin industriel, 14). Les cours de comptabilité et de dessin ont été clôturés le 31 mars 1898 ; ceux de langues vivantes le 30 juin.

2^e Année Scolaire 1898-1899

A côté des cours énumérés ci-dessus et réouverts, le Comité a organisé pour l'année scolaire 1898-1899 des cours d'adultes pour les jeunes gens désirant revoir ou compléter leurs études primaires. Ces cours professés le mardi et le vendredi soir dans chacune des écoles publiques (le Gravas et la Resse) par 2 instituteurs publics ont été fréquentés par 45 élèves. La commune a fourni le chauffage et l'éclairage. La Société alloue aux maîtres une indemnité à raison de 1 fr. par classe d'une heure.

Les cours payants de langues vivantes (Anglais et Allemand, auxquels est venu s'ajouter un cours d'Espagnol) de comptabilité et d'arithmétique commerciale, de dessin industriel, ont compté moins d'inscriptions que l'année précédente. Les 51 inscriptions de l'année scolaire 1898-1899 constituent, croyons-nous, la moyenne des jeunes gens qui, dans notre ville de 10.000 habitants peuvent annuelle-

ment fréquenter ceux de nos cours d'un caractère commercial et industriel. Quant aux cours d'enseignement primaire élémentaire, il est aussi possible d'espérer que ils dépassent dans l'avenir ceux de cette année de début.

Tous les cours, sauf celui de langue anglaise ont été clôturés fin mars.

Conférences publiques. — Les cours essentiellement pratiques ne s'adressent qu'à un petit nombre. Les conférences organisées dans une salle de théâtre ont été publiques et gratuites. Elles ont eu un but instructif et éducatif. En général elles ont été accompagnées de projections à la lumière oxyhydrique.

1^o **1898** : Les premiers hommes dans notre pays par M. Cartailhac, secrétaire de la *Société archéologique du Midi de la France*. — L'alcoolisme (l'Individu et la Société) par M. Abelous, professeur de physiologie à l'Université de Toulouse.

2^o **1899** : L'alcoolisme (au point de vue moral, économique et social) par M. Georges Barbey, avocat à la Cour d'appel de Paris. — La France et l'unité Italienne par M. Dulong, professeur à l'École normale d'Albi.

Troisième partie. — L'Œuvre de demain

La Société ouvrira dès la rentrée prochaine des cours de Jeunes filles (hygiène et économie domestique, travaux manuels, dessin d'ornement, comptabilité, langues vivantes). — Le Comité vient de mettre à l'étude un programme de conférences et de lectures populaires qui auraient lieu tous les quinze jours.

Enfin tout en maintenant les cours d'adultes et les cours payants d'enseignement industriel et commercial, le Comité examinera s'il n'y a pas lieu d'ouvrir pour la rentrée prochaine de nouveaux cours (géométrie mécanique, dessin d'ornement).

Société d'Éducation Populaire de Gaillac (Tarn)

Fondée en 1896, approuvée par arrêté préfectoral du 26 janvier 1897

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Sous-Préfet de Gaillac. — M. le Maire de Gaillac. —
M. le Président du Tribunal. — M. l'Inspecteur Primaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Général Boune, Commandeur de la
Légion d'honneur.

Vice-Présidents : M. Darchy, Principal du Collège, Officier
de l'Instruction publique.

— M. Justin Durban, Propriétaire.

Trésorier : M. Miquel, Professeur au Collège, licencié ès-
lettres.

Secrétaire Général : M. Marchandau, Notaire, Officier
d'Académie.

Membres : MM. Belaygue, Professeur, licencié ès-sciences;
le Docteur Cestan, Chevalier de la Légion d'honneur ;
Benne, Directeur de l'Ecole communale ; Vergnes, Fondé
de pouvoirs à la Recette ; Cassan, Avoué, Docteur en droit ;
Lambert, Professeur au Collège.

Statuts

ARTICLE PREMIER. — Une Société est fondée à Gaillac,
sous le nom de **Société d'Éducation populaire**.
Le siège social est à l'Ecole communale, place d'Hautpoul.

ART. 2. — Elle a pour but de développer l'habileté profes-
sionnelle et la culture morale et intellectuelle des Adultes —
et particulièrement des Adolescents après leur sortie de
l'école.

Dans ce but :

1^o Elle organisera des Cours techniques et des Conférences
populaires ;

2^o Elle fondera des Prix pour récompenser l'assiduité,
l'application et les progrès.

3^o Elle fondera une Bibliothèque populaire dont l'usage
sera déterminé par un règlement ultérieur.

ART. 3. — Elle s'interdit toute discussion politique ou
religieuse.

ART. 4. — Font partie de la Société toutes les personnes qui adhèrent à ses Statuts et versent annuellement une **cotisation de 3 francs**. Les adultes qui profiteront des cours peuvent être admis à faire partie de la Société à partir de l'âge de vingt ans. L'admission des nouveaux membres est prononcée par le Conseil sous la réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

ART. 5. — Les ressources de la Société se composent : 1^o Des cotisations ; 2^o des subventions qu'elle pourra recevoir de la commune, du département et de l'Etat ; 3^o des dons ou subventions particulières.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 12 membres élus par l'Assemblée générale pour trois ans et renouvelable par tiers chaque année ; le sort détermine les membres qui font partie du deuxième et troisième tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

Sur les 12 membres du Conseil, le nombre des universitaires ne pourra être inférieur à quatre.

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier.

ART. 7. — Le Conseil arrête chaque année le budget de la Société. Il contrôle la gestion financière de l'œuvre.

Aucune dépense ne peut être acquittée par le Trésorier qu'en vertu d'un bon signé du Président ou de son délégué.

ART. 8. — Les Sociétaires sont convoqués au moins deux fois par an en Assemblée générale au mois d'octobre et au mois d'avril. L'Assemblée reçoit à chacune de ces réunions communication des travaux de la Société : elle examine la situation financière et approuve les comptes. En avril, elle procède au remplacement des membres sortants du Conseil.

En dehors de ces dates, le Conseil peut décider une convocation extraordinaire de l'Assemblée générale.

ART. 9. — En cas de dissolution de la Société, les fonds restant en caisse seront attribués suivant la décision de l'Assemblée générale qui aura prononcé la dissolution.

ART. 10. — Tout projet de modification aux présents Statuts devra être communiqué au Conseil quinze jours avant l'Assemblée générale qui statuera sur son adoption.

ART. 11. — En cas de modification aux présents Statuts, l'Association devra obtenir de nouveau l'autorisation administrative exigée par l'article 291 du Code pénal.

Les présents Statuts ont été arrêtés par l'Assemblée générale des adhérents et soumis à l'approbation administrative.

HISTORIQUE (1896-1899)

Par M. MARCHANDEAU, Notaire, Secrétaire général de la Société

Première partie : But, formation et recrutement.

La *Société d'Education populaire de Gaillac* a été fondée au mois de décembre 1896. Elle se constitua sur l'initiative d'un Comité provisoire ainsi composé :

MM. le Général Boune, Commandeur de la Légion d'honneur; Darchy, Principal du Collège; Justin Durban, Propriétaire; Belaygue, Professeur au Collège; Miquel, Professeur au Collège; Azam, Directeur de l'École Communale; Vergnes, Président de l'Association des Anciens Élèves des Écoles communales; Docteur Cestan, Chevalier de la Légion d'honneur; Léon Marchandau, Notaire.

La Société fut placée sous la Présidence d'Honneur de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire, de M. le Président du Tribunal et de M. l'Inspecteur Primaire.

Elle recueillit immédiatement un certain nombre d'adhérents, ce qui permit d'élaborer des statuts qui furent approuvés suivant arrêté préfectoral du 26 janvier 1897.

Les ressources de la Société se composent des cotisations des Membres Adhérents et des Dons de Bienfaiteurs.

Elle a un but bien déterminé : organiser, entretenir, soutenir des Cours et Conférences gratuits en vue de développer l'habileté professionnelle et la culture morale et intellectuelle des adolescents et des adultes. Elle agrandira son programme suivant les circonstances et les besoins, désirant faire le bien sans bruit, persuadée que c'est pour elle un gage de succès.

Deuxième partie : L'Action.

Année 1897

La Soirée d'inauguration a eu lieu le 10 janvier 1897 sous la Présidence de M. le Général Boune, assisté de M. le Sous-Préfet de Gaillac, de M. le Maire de Gaillac, de M. le Président du Tribunal et de M. l'Inspecteur Primaire, Présidents d'honneur de la Société.

Les Sociétés musicales l'*Orphéonique* et la *Philharmonique* prêtèrent leur concours à cette solennité.

M. le Docteur Mellier fit une magnifique conférence (avec projections) sur les massacres des Arméniens.

M. Marchandeau, Secrétaire général de la Société, prononça le discours suivant qui est le programme même de l'œuvre que l'on inaugurerait.

« Mesdames, Messieurs,

« Une voix plus autorisée que la mienne aurait dû prendre ce soir la parole à l'occasion de l'inauguration des cours et conférences qui seront donnés sous le patronage de la nouvelle Société d'éducation populaire.

« Je ne me dissimule pas la lourde tâche qui m'a été imposée, et je ne l'aurais pas entreprise si je n'avais eu pleine confiance dans le but de l'œuvre que nous avons voulu fonder et si je n'étais sûr de pouvoir compter entièrement sur la bienveillance de mes auditeurs.

« J'ai le devoir de saluer, en commençant, les personnages éminents qui ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre modeste Société. Nous les remercions du concours dévoué qu'ils nous apportent, concours qui nous était indispensable pour arriver à faire le bien que nous souhaitons.

« Nous avons voulu mettre à notre tête le sympathique et toujours jeune général Boune, le véritable enfant de Gaillac, si dévoué aux intérêts de ses concitoyens. Nous partions en guerre contre les préjugés et l'ignorance, il nous fallait un soldat pour chef et nous l'avons.

« Merci à vous, cher Docteur, qui avez bien voulu nous apporter votre concours et inaugurer nos conférences par le récit de tous les malheurs dont vous avez été le témoin oculaire. Vous, qui vous êtes fait l'apôtre de la cause du faible et de l'opprimé, vous trouverez tout à l'heure un écho dans nos cœurs, ce sera votre récompense.

« Merci, chers Professeurs, délégués d'Albi (1), qui nous apportez avec les encouragements d'une Société amie et

(1) MM. Dulong, Rascol, professeur à l'Ecole Normale.

sœur de la nôtre les enseignements de votre expérience.

« Merci, Sociétés musicales de Gaillac, toujours prêtes à marcher là où il y a quelque bien à faire, quelque fête à rehausser.

« Merci, membres adhérents, jeunes étudiants, et surtout vous, mesdames, d'être venus pour nous encourager dans une œuvre éminemment philanthropique et dont le succès dépendra du dévouement de tous.

« Et maintenant qu'est l'œuvre que nous fondons à Gaillac ? Quel est son but ? Quels sont ses moyens ? Quelles sont ses espérances ?

« C'est une œuvre d'éducation, — c'est une œuvre d'instruction.

« *Moraliser et instruire*, — telle est notre devise.

« Dans un siècle où la science est tout, où l'instruction a été poussée à ses dernières limites, celle du peuple ne doit pas rester en arrière. Pour cela, il ne faut pas que l'école ait son lendemain ou du moins il faut que ce lendemain soit la continuation de l'école.

« Bacon a dit « que la science et la puissance humaine se correspondent et vont au même but ! » Eh bien ! à mesure que l'homme grandit, qu'il devient plus fort et plus puissant, la science en lui doit grandir, se développer, pour arriver au même but, c'est-à-dire au perfectionnement de l'intelligence, à l'élévation du sentiment, à une part de ce bonheur qu'il est si difficile d'atteindre.

« C'est vers ce but élevé que doivent tendre les efforts de tous les hommes qui regardent avec confiance l'avenir et qui se préoccupent de ce que sera demain cette jeunesse française assise aujourd'hui sur les bancs de l'école.

« Oui, les maîtres instruisent les enfants, leur inculquent les principes de morale et de devoir, mais, quand l'heure de la sortie a sonné, quand l'enfant, parvenu à ses quinze ans, a pris un métier, — que fait-il de ses livres ? Que fait-il des principes moraux ? Il oublie tout et, au bout de quelques années, à peine s'il a conservé l'habitude de lire mal un journal et d'écrire péniblement une lettre. Mais si cette instruction et cette éducation étaient continuées après

l'école, on entretiendrait dans l'esprit de l'adolescent et de l'adulte ces mêmes principes qui ne s'effaceront jamais.

« Les heures du soir sont longues, surtout en hiver, il faut les passer quelque part et, je vous le demande, pères et mères de famille qui m'écoutez, ne serez-vous pas plus tranquilles sur la santé de vos enfants quand vous saurez qu'ils passent ces heures auprès de leurs anciens maîtres à continuer à s'instruire ?

« Comment s'étonner que l'idée, certes pas neuve, de l'organisation des cours et conférences d'adolescents ait été si bien accueillie en France dans tous les départements et surtout dans ceux du Midi ?

« Gaillac ne pouvait rester en arrière de ce mouvement : dès 1873, les cours d'adultes étaient fondés et subventionnés par le Conseil municipal ; depuis cette époque, ils ont continué à fonctionner chaque année et ils ont pleinement réussi. Et si nous remontons par le souvenir jusqu'aux époques lointaines du siècle dernier, nous voyons, en 1789, les membres des principales familles de Gaillac donner, le soir, des conférences populaires.

« Aussi, sommes-nous étonnés de voir en 1896 le département du Tarn arriver le dernier avec cent conférences données dans l'année, suivant les statistiques officielles, alors que les pays de montagnes comme l'Ariège donnaient 966 conférences et les Basses-Pyrénées 1713.

« Il est juste pourtant et heureux aussi de faire une exception pour l'arrondissement de Gaillac qui a vu le nombre des cours et conférences augmenter considérablement. En 1895 on avait compté quatre cours d'adultes dans l'arrondissement, cette année, grâce à l'impulsion donnée par une main ferme et dévouée, ce nombre est arrivé à quarante-deux parmi lesquels quatre cours de jeunes filles donnés par des institutrices. Une, même, celle de St-Jean de Cadalen, donne des conférences mixtes avec projections lumineuses et réunit une fois par semaine autour d'elle toute la population du village.

« Honneur à cette vaillante fille du peuple qui, après les pénibles labeurs de l'école, trouve encore le temps de pro-

longer son travail en le prenant sur un repos bien gagné pourtant. Puisse son exemple être suivi partout, se généraliser et s'étendre de plus en plus dans notre bel arrondissement.

« Ce magnifique mouvement a pris un essor considérable dans toute la France.

.
« Eh bien ! ce qui s'est fait dans toute la France, il faut nous aider à le compléter, à le perfectionner dans notre ville de Gaillac.

« La Société de patronage a pour but d'organiser des cours et conférences pour les adolescents et les adultes.

« Elle n'a point la prétention d'accaparer les cours déjà existants, si bien faits du reste par MM. les instituteurs communaux ; elle veut les compléter par des cours auxiliaires — qui, loin de porter obstacle à l'œuvre déjà assise, — la fortifieront au contraire et lui donneront une unité et une force inébranlables.

« Pour cela, elle fondera un cours de dessin professionnel pour lequel M. l'ingénieur Jalibert a promis son concours dévoué.

« Un cours de viticulture avec l'éminent professeur M. Vieules, un cours de droit usuel avec le sympathique juge suppléant M. Caubet, un cours d'histoire contemporaine, des conférences de littérature et de science pratiques, des lectures de nos meilleurs auteurs. Tous les membres de la Société s'emploieront de leur mieux pour assurer le succès de l'œuvre.

« MM. les professeurs du Collège, qui, l'an dernier, firent des conférences si suivies et si aimées, voudront bien continuer l'œuvre si heureusement commencée par eux. Ils seront en cela pleinement d'accord avec les vœux exprimés par M. le ministre de l'Instruction publique dans sa circulaire du 11 novembre dernier : « Tous ceux qui enseignent au nom de l'Etat travaillent à une même œuvre et doivent se sentir étroitement unis ; ils ne sauraient trouver une meilleure occasion de prouver qu'ils ont conscience de leur solidarité. »

« Nous organiserons de temps en temps des fêtes comme celle de ce soir, pour donner de la gaieté à notre enseignement et joindre l'agréable à l'utile.

« Notre Société se propose de fonder des prix pour récompenser l'assiduité, l'application et les progrès. Elle sait qu'il faut attirer par un intérêt l'ardeur et le zèle souvent lents à venir.

« N'ayant d'autre ambition que de faire du bien, sans arrière pensée politique, ne voulant servir qu'une cause, celle du peuple, elle fera tous les sacrifices possibles pour arriver à son but. Elle espère être aidée dans cette œuvre par les représentants du Pouvoir, dont la tendance est sans cesse dirigée vers l'instruction et par les représentants du suffrage universel, qui ne peuvent voir dans ses efforts que la volonté de servir une cause essentiellement démocratique.

« Elle fondera une bibliothèque populaire pour prolonger au-delà des cours l'enseignement par le livre, elle se mettra à la portée de tous. Elle agira au grand jour, allant toujours de l'avant, semant partout le bon grain, sans être sûre de le recueillir sur l'heure, mais ayant foi dans la parole du poète latin : « *Carpent tua poma nepotes* ». — Pourvu que plus tard nos enfants recueillent le fruit de nos travaux, de nos peines et de nos sacrifices, nous serons contents.

« Mais pour cela, Mesdames et Messieurs, que nous faut-il ? des adhérents et beaucoup d'adhérents, car, vous le savez, sans appui moral, sans concours pécuniaire, aucune œuvre n'est durable. Déjà plus de cent personnes nous ont apporté leur concours, augmentez-le encore.

« Plusieurs dames ont donné l'exemple ; dès la première heure, elles ont répondu à notre appel. Faites comme elles, afin qu'au patronage de l'homme nous puissions joindre le patronage aimable, bienveillant et maternel de la femme. Venez, si vous voulez que nous puissions continuer à faire le bien, à soulager les souffrances morales comme les souffrances physiques, à secourir les ignorants comme les malheureux.

« A la jeunesse de son temps, Michelet disait : « le mal

du mal est là, il y a un abîme entre vous et le peuple. »

« Et naguère encore, M. Pierre Baudin, président du Conseil municipal de Paris, à l'occasion de la fête de l'Université, disait en rappelant ces mots : « L'abîme n'est plus qu'un fossé, pour le combler il suffira des aspirations de vos cœurs et du sentiment de votre responsabilité devant l'avenir. »

« C'est sur ces mots que je finis, Mesdames, Messieurs, en vous disant que chacun de nous fasse son devoir pour arriver à combler le fossé qui autrefois était un abîme ; peu à peu il s'est aplani et un jour viendra où, grâce à vos efforts, tous les enfants de la nature pourront se donner une fraternelle poignée de main, signe de paix, d'union, de concorde et d'amour. »

Les conférences de la première année ont été faites dans l'ordre suivant par :

M. Miquel, professeur au Collège sur *M^{me} de Sévigné* ;

M. Marchandeaup, notaire : *Histoire de la Révolution française de 1789 à 1791* ;

M. Caubet, juge suppléant : *La famille, ses droits et ses devoirs* ;

M. Ouradou, professeur au Collège : *L'air* ;

M. Miquel, professeur : *Maurice et Eugénie de Guérin* ;

M. Vieules, professeur au Collège : *La Géologie dans ses rapports avec l'agriculture* ;

M. Cassan, avoué : *Les Plaideurs*, de Racine ;

M. Azam, directeur de l'Ecole communale : *La chaleur centrale du globe* ;

M. Beudon, inspecteur primaire : *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière ;

M. Marchandeaup, notaire : *Histoire de la Révolution française, 1791 et 1792* ;

M. Delmas, professeur au Lycée de Toulouse : Conférence de clôture sur *Montaigne et Rabelais*.

2^e Année 1897-1898

Les Conférences ont été inaugurées le 5 Décembre 1897, par une belle soirée présidée par M. Trémoulet, sous-préfet de Gaillac. La société musicale l'*Orphéonique*, habilement

dirigée par M. Waltre, son chef, avait prêté son gracieux concours.

La conférence a été faite par M. Rascol, professeur à l'École normale d'Albi sur *La Tunisie*; elle a été accompagnée de projections lumineuses.

Les séances du samedi soir, ont attiré comme l'année précédente beaucoup de monde et les conférences ont été faites dans l'ordre suivant par :

M. Miquel, professeur, sur *Victor Hugo et son œuvre* ;

M. Poux, professeur au Collège de Revel, sur *Le Général d'Hautpoul* ;

M. Vieules, professeur, sur *La nutrition des plantes* ;

M. Caubet, juge suppléant, sur *La puissance paternelle* ;

M. Marchandau, notaire : *Histoire de la ville de Gaillac* ;

M. Rouffiac, ébéniste, sur *l'Art français* ;

M. Cassan, avoué : *Alphonse Daudet* ;

M. Mercadier, juge : *Leçon de diction et de déclamation* ;

M. Miquel, professeur : *Chansons patriotiques de Béranger* ;

M. Poignet, inspecteur primaire : *Des dangers de l'alcoolisme* ;

M. Marchandau, notaire : *François Coppée et son œuvre* ;

M. Caubet, juge suppléant : *La Filiation* ;

M. Vieules, professeur : *De la culture de la vigne*.

La dernière conférence a été donnée par M. Plassard, professeur au Lycée de Toulouse : sur la *Constitution des Etats-Unis*.

Elle fut présidée par M. Ramet, président du Tribunal civil qui prononça une magnifique allocution, sur *l'Éducation populaire et son organisation*.

C'est dans cette séance que furent distribuées les récompenses aux adultes qui avaient suivi les cours avec le plus d'assiduité et d'application. La Société montrait par là l'intérêt qu'elle portait à l'instruction post-scolaire et particulièrement aux cours d'adultes professés par les Instituteurs.

La *Société Orphéonique* prêta encore son concours à cette belle fête qui fut agrémentée par des projections lumineuses.

3^e Année 1898-1899

Cette année a été inaugurée par une magnifique excursion à la vieille ville de Cordes, le 25 septembre.

Les excursionnistes avaient à leur tête le vice-président de la Société, M. Darchy, principal du Collège. Ils furent reçus par M. Sirven, maire de Cordes et la *Société d'Instruction populaire* de cette ville qui leur offrit un vin d'honneur.

Puis a eu lieu la visite de la ville, sous la direction de M. Cayrou et, à midi, un banquet réunissait les membres des deux Sociétés.

A deux heures, a été donnée une magnifique conférence par M. Portal, archiviste départemental sur les origines de la ville de Cordes. Plus de cinq cents personnes assistaient à cette fête d'un vif intérêt historique et local. Elle était présidée par le maire de Cordes.

La musique, l'*Harmonie Cordaise*, a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. M. Marchandeaup, secrétaire de la Société d'*Education* a remercié la ville de Cordes de son bienveillant accueil.

La Société a commencé cette année un cours de Dessin industriel, professé par M. Jalibert, architecte communal. Une moyenne de trente élèves a suivi assidûment ce cours très pratique et très apprécié. Toutes les fournitures de dessin ont été données gratuitement aux élèves aux frais de la Société. Le cours a eu lieu tous les jeudis à 8 h. 1/2 du soir du 15 décembre au 15 mars.

Les conférences du samedi, ont été données dans l'ordre suivant par :

M. Miquel, professeur, sur *Leconte de Lisle, sa vie et ses œuvres* ;

M. Marchandeaup, notaire : *Histoire de l'habitation en France* ;

M. Poux, professeur à Castres : *La question de la paix* ;

M. Vieules, professeur : *Les intempéries des saisons* ;

M. Rouffiac, lieutenant de réserve : *Le service militaire en France* ;

M. Vidal, publiciste : *L'organisation des municipalités au moyen-âge* ;

M. Dublinau, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement : *Lamarline, sa vie et ses œuvres* ;

M. Chautard, inspecteur primaire : *Pasteur et ses découvertes* ;

M. Caubet, juge suppléant : *L'organisation judiciaire* ;

M. Marchandeaup, notaire : *Michel-Ange, sa vie et son œuvre* ;

M. Coutaud, ingénieur civil : *L'eau* ;

M. Castel, juge de paix : *Madagascar* ;

M. Auriol, ancien professeur de sciences : *Le vin* ;

M. Viéules, professeur : *L'alimentation humaine* ;

Pour clôturer les conférences du samedi, il a été fait une lecture des *Femmes savantes*, comédie en cinq actes de Molière, dite par MM. Chautard, inspecteur primaire, Dublinau, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, Durel, bijoutier, Mercadier (Fernand), et Marchandeaup, notaire.

Cette soirée avait attiré beaucoup de monde et en particulier des dames qui n'avaient pas craint que les critiques de Molière s'adressassent à elles. C'est ce que M. Dublinau, au début de la séance leur avait dit dans un gracieux discours d'ouverture.

Les conférences et cours de cette année ont été suivis avec une plus grande assiduité que les années précédentes. Le goût des choses de l'esprit entre peu à peu dans nos mœurs ; malgré les difficultés du début on peut dire que l'œuvre de l'Education a pleinement réussi à Gaillac.

Avec son organisation simple, créée pour fortifier les cours d'adultes professés par les instituteurs, en assurant le succès par des encouragements et des récompenses, la continuation et le perfectionnement par le cours de dessin industriel, la Société d'Education populaire complète son œuvre par les conférences du samedi d'un ordre plus élevé, mais à la portée de tous.

Dans ces conférences, elle s'attache surtout aux sujets pratiques, elle les accompagne de projections lumineuses faites à l'aide d'un appareil de la maison Molteni qu'elle a

acquis cette année. Elle ne néglige rien pour arriver à son but, elle n'épargne aucun sacrifice pour assurer le succès de son œuvre, elle a à sa tête des hommes dévoués et convaincus, soutenus par de nombreux adhérents, elle fait de l'instruction et non de la politique, elle accueille toutes les bonnes volontés et laisse à chacun sa pleine liberté d'opinion et d'idées dans le cadre moral philanthropique et démocratique qu'elle s'est imposé.

Tout en gardant son indépendance, elle est affiliée à la grande Ligue de l'Enseignement, à la Société des Conférences populaires de Paris, dans le but de s'associer aux progrès de l'Instruction et au développement de toutes les questions qui touchent à l'Education du peuple.

Société d'Éducation Populaire d'Albi

Fondée le 25 octobre 1896, approuvée par arrêté préfectoral du
19 décembre 1896.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse. — M. l'Inspecteur d'Académie. — M. le Préfet du Tarn. — M. le Maire d'Albi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. le Colonel Teyssier, 79, avenue Villeneuve, *président* ;
D^r Durand, Roy, professeur d'anglais au Lycée, *vice-présidents* ;
Rascol, professeur à l'École normale d'Instituteurs, *secrétaire, chargé de la Direction des cours et conférences*, boulevard du Lude, 11 ;
Pons, receveur des hospices, *secrétaire-adjoint* ;
Clergué, négociant, *trésorier* ;
- MM. Amilhau, industriel, — Bareilhes, inspecteur primaire, — Bès, instituteur, — D^r Bouissière, — Bourniquel, instituteur, — Calvet, percepteur, président de l'Association des percepteurs du Tarn, — Cavalié, ancien député, — Dulong, professeur à l'École normale d'Instituteurs, — Fourcassié, professeur de quatrième au Lycée, — Jouhate, professeur d'histoire au Lycée, — Noël Laffont, professeur de musique aux Ecoles communales, — Salvignol, serrurier.

Série renouvelable en 1900 : MM. le Colonel Teyssier, Baireilhes, Calvet, Cavalié, Rascol.

Série renouvelable en 1901 : MM. Amilhou, Bès, Bouissière, Bourniquel, Dulong, Pons.

Série renouvelable en 1902. — MM. le Dr Dürand, Fourcassié, Juhate, Laffont, Roy, Salvignol.

Extrait des Statuts :

Art. 1^{er}. — Une Société est fondée à Albi sous le nom de *Société d'Education populaire*. Elle a son siège 79, avenue Villeneuve.

Art. 2. — Elle a pour but de développer l'habileté professionnelle, de travailler à la culture intellectuelle et morale des adultes, et particulièrement des adolescents depuis leur sortie de l'école jusqu'à leur entrée au régiment.

Dans ce but, elle organisera des cours du soir, principalement des cours techniques, et des conférences populaires. Elle fondera des prix pour récompenser l'assiduité, l'application et les progrès des élèves.

Art. 3. — (1).

Art. 4. — Font partie de la Société, toutes les personnes qui adhèrent à ses statuts et versent annuellement une cotisation de trois francs. L'admission des nouveaux membres est prononcée par le Conseil sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 5. — Les ressources de la Société se composent : 1^o des cotisations ; 2^o des subventions qu'elle pourra recevoir de la commune, du département ou de l'Etat ; 3^o des dons ou subventions des Sociétés ou des particuliers.

Art. 6. — La Société est administrée par un Conseil de 18 membres élus par l'Assemblée générale pour trois ans, et renouvelable par tiers chaque année ; le sort déterminera les membres qui constituent le deuxième et troisième tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

Sur les 18 membres du conseil, le nombre des universitaires ne pourra dépasser douze, ni être inférieur à huit.

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire chargé de la direction des cours et conférences, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier.

Art. 7. Le Conseil arrête chaque année le budget de la Société. Il contrôle la gestion financière de l'œuvre. Aucune dépense ne peut être acquittée par le trésorier qu'en vertu

(1) Les articles 3, 9, 10, 11, reproduisent les articles 3, 9, 10, 11, de la Société d'Education populaire de Gaillac (voir pages 23 et 24).

d'un bon signé du Président, ou du Secrétaire chargé de la direction des cours et conférences.

Art. 8. — Les Sociétaires sont convoqués au moins une fois par an en Assemblée générale au mois d'octobre. L'Assemblée reçoit à cette réunion communication des travaux de l'année précédente, des projets de l'année courante ; elle examine la situation financière et approuve les comptes. Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité. En dehors de ces dates le Conseil peut décider une convocation de l'Assemblée générale.

HISTORIQUE (1896-1899)

Première partie. — But, Formation et Recrutement, Budget.

1. *But.* — La *Société d'Education populaire* d'Albi, a été fondée le 25 octobre 1896 en vue de « développer l'habileté professionnelle, de travailler à la culture intellectuelle et morale des adultes, et particulièrement des adolescents, depuis leur sortie de l'école jusqu'à leur entrée au régiment » par l'organisation « de cours du soir, principalement de cours techniques, et de conférences populaires ». (Article 2 des Statuts).

2. *Formation.* — Elle a été précédée à Albi dans l'organisation des cours du soir et des conférences populaires par une commission d'universitaires formée en mars de la même année sur l'initiative et sous la présidence de M. Bouteiller, inspecteur d'Académie (1). Mais si l'on remarque que l'initiative de la création de notre société est venue de membres de cette commission, que celle-ci s'est dissoute aussitôt notre organisation achevée, que son président a accepté d'être un de nos présidents d'honneur, on ne contestera pas le lien, la filiation qui unissent la commission universitaire formée en mars et la *Société d'Education populaire*, fondée en octobre.

(1) MM. Bouteiller, Inspecteur d'Académie, président ; Rascol, professeur à l'École normale, secrétaire ; Lavé, proviseur du Lycée ; Mazerès, directeur de l'École normale ; Poignet, inspecteur primaire ; Jouhate, Raimbaux, Roy, Siry, Studler, professeurs au Lycée ; Gombert, maître répétiteur ; Dulong, Sudre, professeurs à l'École normale ; Fourès, Garrigues, Malaterre, directeurs d'École.

Dans la pensée des initiateurs de notre œuvre — universitaires ou autres — la création d'une Société libre de toute attache officielle, ouverte à tous les concours, devait intéresser la population albigeoise au développement des cours et conférences, et aussi nous procurer les ressources indispensables pour les faire vivre. Dans le même esprit furent publiés par l'*Union républicaine* une série d'articles dont le signataire, après avoir exposé le caractère, l'organisation et les résultats de l'œuvre des adultes en France et à l'étranger faisait appel à l'adhésion de tous les Albigeois, sans distinction de parti (1).

Car telle doit rester la caractéristique d'une société d'Education populaire à Albi ; elle n'y pourra se développer ou y vivre qu'en gardant la neutralité la plus absolue.

Aussi la période de formation fut-elle courte. Le 25 octobre se tint à la Mairie, une réunion préparatoire où fut désigné un comité d'initiative chargé de recueillir des adhésions (2).

Ce comité qui présentait notre œuvre aux Albigeois, sous le patronage du vaillant soldat de Bitche, M. le Colonel Teyssier, recevait en moins d'une semaine plus de cent adhésions.

Le 30 octobre l'Assemblée générale des adhérents votait les statuts et procédait à l'élection du conseil d'administration (3).

MM. le Recteur de l'Académie de Toulouse, l'Inspecteur d'Académie du Tarn, le Préfet du Tarn, le Maire d'Albi, acceptaient d'être nos présidents d'honneur.

En décembre, M. le Préfet du Tarn approuvait les statuts.

La modicité de la cotisation (3 fr.), l'accueil bienveillant

(1) « Après l'Ecole », par Adult. (*Union républicaine* d'octobre et novembre 1896).

(2) MM. le colonel Teyssier, président ; Rascol, professeur à l'Ecole normale, secrétaire ; Dr Durand ; Roy, professeur au Lycée ; Robert, répétiteur général ; Dulong, professeur à l'Ecole normale.

(3) Voir conseil d'administration actuel, page 35. MM. Bareilhes, Pons ont été élus, en 1898 en remplacement de MM. Robert et Moulinas partis d'Albi : MM. le Dr Bouissière, Bourniquel, Calvet, Cavalié, Jouhate, Laffont, ont été élus en 1899 à la suite d'une modification aux statuts portant le nombre des membres de 12 à 18.

ou chaleureux des journaux de toute nuance, nous permettaient d'atteindre en 1897 au 31 mars (date extrême de l'année post-scolaire) le chiffre de 156 membres. En 1897-98 nous inscrivions 13 adhésions nouvelles, mais 30 membres ayant quitté Albi, notre chiffre descendait à 139. En 1898-99, grâce à 52 adhésions, 6 démissions seulement ayant été reçues, nous montions à 185. La seule analyse de notre liste de souscripteurs atteste la sympathie que nous avons rencontrée dans toutes les catégories de la population albigeoise. Dans cette liste, les fonctionnaires, dont les universitaires, comptent pour un tiers, le reste appartient aux professions libérales, au commerce et à l'industrie. Fait qui mérite d'être noté, à quelques exceptions près, les adhésions de l'année présente, se recrutent parmi les industriels et les commerçants.

3. *Budget.* — Aussi, les recettes de notre budget ont-elles considérablement augmenté depuis la fondation. Elles ont consisté dans les cotisations, les dons de prix (offerts par des particuliers, des corps constitués ou des sociétés (1), la subvention annuelle du Conseil municipal (200 fr. en 1897 — 300 en 1898 — 450 en 1899). Nous avons recueilli en 1897, 755 fr. — en 1897-1898, 1054 fr. — en 1898-1899, 1557 fr. 65.

Nos dépenses se sont élevées en 1896-1897 à 558 fr. — en 1897-1898 à 969 fr. 85 — en 1898-1899 à 1295 fr. 95 c.

(1) *Dons de prix* : en 1897 : MM. Alapetite, préfet du Tarn ; Bouteiller, Inspecteur d'Académie ; Paul Farssac ; Joly, ingénieur ; Tranier, conseiller municipal ; la Chambre de Commerce d'Albi.

En 1898 : M^{me} V^e Flad ; MM. Alapetite, préfet du Tarn ; Andrieu, maire d'Albi ; Bouteiller, Inspecteur d'Académie ; Cavalié, ancien député : le Dr Durand ; Chavenon, négociant ; Paul Farssac, président du Tribunal de commerce ; Hess, architecte ; Gabriel Soulages, ancien maire d'Albi ; Tranier, conseiller municipal ; la Chambre de Commerce d'Albi ; la C^{ie} des Mines d'Albi.

En 1899 : M^{me} V^e Flad — MM. Andrieu, maire d'Albi, député du Tarn — Bouteiller, inspecteur d'Académie — Cavalié, ancien député — Chavenon négociant — Farssac, ancien président du Tribunal de Commerce — Hess, architecte — Ichard, propriétaire — Radel, architecte — Savary, sénateur — Soulages, ancien maire d'Albi — Tranier, conseiller municipal — La Chambre de Commerce d'Albi — La Compagnie des Mines d'Albi — La Compagnie des Hauts-fourneaux, forges et aciéries du Saut du Tarn — Le Conseil des Prudhommes — La Loge maçonnique d'Albi.

Le règlement des comptes en 1898-1899 a donné un excédent de recettes de 261 fr. 70 (1).

Deuxième partie. — L'Action

I. — A ALBI : Cours et Conférences

Moins d'un mois après sa fondation, le 15 novembre 1896,

| | | |
|---------------------------------------|-----------------|----------------|
| (1) | RECETTES | |
| Solde créditeur au 24 avril 1898..... | | 84 20 |
| 192 quittances à 3 fr..... | | 576 00 |
| Offrandes diverses | | 5 55 |
| Dons pour prix (en espèces)..... | | 204 » |
| Subvention de la Mairie d'Albi..... | | 450 » |
| Produit de la fête du 3 mai 1899..... | | 237 90 |
| | Total..... | <u>1557 65</u> |

DÉPENSES

ADMINISTRATION

| | |
|--|--------|
| 8 Quittances impayées à 3 fr..... | 24 » |
| Recouvrement de quittances..... | 18 55 |
| Fournitures de bureau, correspondances, convocations, communications à la presse, assemblées générales..... | 59 75 |
| Ligue de l'Enseignement..... | 6 10 |
| Affiches..... | 35 00 |
| Circulaires et lettres d'invitation..... | 44 50 |
| Achat de prix 1898 (reliquat)..... | 38 10 |
| Distribution de prix 1898..... | 152 50 |
| Achat de prix 1899..... | 202 15 |
| Distribution de prix 1899..... | 54 60 |

COURS

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Surveillance et concierge..... | 155 35 |
| Rémunération pour cours 1898..... | 42 » |
| » » 1899..... | 150 » |
| Fournitures scolaires..... | 32 » |

CONFÉRENCES

| | | |
|---|------------|----------------|
| Appareils pour projections..... | 56 20 | |
| Location de chaises..... | 40 » | |
| Vues pour projections..... | 52 30 | |
| Frais de Conférences (voyages et séjours des conférenciers) | 110 60 | |
| Agents pour conférences..... | 22 25 | |
| | Total..... | <u>1295 95</u> |

BALANCE

| | |
|-------------------------|---------------|
| Total des recettes..... | 1557 65 |
| Total des dépenses..... | 1295 95 |
| | <u>261 70</u> |
| Solde créditeur..... | 261 70 |

elle ouvrait ses cours gratuits ; le 5 décembre, elle inaugurait ses conférences publiques.

1^o LES COURS

A *Gratuité*. — Depuis l'origine ses cours ont été gratuits.

B *Durée, Local*. — Ils ont eu lieu de novembre à avril le soir, à 8 h. 1/2, à l'hôtel-de-ville, dans la salle de la Justice de paix mise gratuitement à la disposition de la Société par l'administration municipale qui a pris à sa charge l'éclairage et le chauffage du local.

C *Tableau des cours*. — En 1896-97, nous donnions cinq cours par semaine :

Le lundi, *droit usuel* par M. Seilhan, substitut du procureur de la République ; — le mardi, *dessin industriel* (ouvriers du fer), par M. Lanternier, professeur au Lycée et à l'Ecole normale ; — le mercredi, *français*, par MM. les Instituteurs de la ville (MM. Garrigues, directeur ; Bès, Bourniquel, Bordes, Esquirol, Ferrand, Paulin, Rouanet, adjoints) ; — le jeudi, *dessin industriel* (ouvriers du bois), par M. Lanternier ; — le vendredi alternativement, *arithmétique appliquée* par MM. les instituteurs (Fourès, Malaterre, directeurs ; Barthés, Beyt, Roch, adjoints), et *géométrie appliquée*, par M. Bonnet, conducteur des ponts et chaussées.

En 1897-98, M. Seilhan ayant quitté Albi, et MM. les instituteurs ayant rouvert leurs cours dans les écoles, nous organisons quatre cours : le mardi, *dessin industriel* (ouvriers du fer), par M. Lanternier ; — le mercredi, *géométrie appliquée*, par M. Bonnet ; — le jeudi, *dessin industriel* (ouvriers du bois), par M. Lanternier ; — le vendredi, *musique vocale*, par M. Noël Laffont, professeur aux écoles communales.

En 1898-99, quatre cours ont fonctionné : le mardi, *dessin industriel* (fer), par M. Lanternier ; — le mercredi *géographie économique* par M. Jouhate, professeur au Lycée et M. Rascol, professeur à l'Ecole normale ; — le jeudi, *dessin industriel* (bois), par M. Lanternier ; — le vendredi, *musique vocale*, par M. Noël Laffont.

D *Fréquentation, Assiduité.* — En 1896-97, nous admettions aux cours quiconque était âgé de plus de 13 ans ; mais à partir de la rentrée de 1897-98, furent seuls admis les jeunes gens qui ne fréquentaient plus les écoles du jour.

En 1897, au 31 mars, nous comptons 153 élèves inscrits ; — en 1898, 142 ; — en 1899, 155.

De 1896 à 1899, l'assiduité s'améliore : en 1896-97, nous avons constaté 67 présences en moyenne par semaine, soit 43 0/0 ; — en 1897-1898, l'assiduité s'améliore pour certains cours, mais fléchit pour d'autres, soit une moyenne hebdomadaire de 62, 42 0/0. En 1898-99, la moyenne hebdomadaire se relève à 84, soit 55 0/0.

E *Résultats.* — Quels en ont été les résultats ?

Des chiffres et des faits que nous emprunterons au rapport sur la période triennale rédigé par M. Lanternier, professeur de dessin, prouveront d'une façon irréfutable que les cours du soir, les cours techniques ont répondu à un besoin, que la classe ouvrière en a senti et compris l'utilité, que MM. les chefs d'ateliers en apprécient les résultats, que dès lors ils sont assurés de l'avenir.

M. Lanternier rappelle que depuis 1896 et grâce à une entente préalable du professeur avec les patrons ou chefs d'atelier, la population scolaire n'a cessé de s'accroître... En 1896-1897, elle était de 88 élèves, y compris des élèves des écoles primaires (dont la présence éloignait du cours certains apprentis ou ouvriers) : la moyenne hebdomadaire des présences est de 10 à 12 par cours, soit 25 0/0...

En 1896-97, les élèves des écoles primaires sont éliminés, et néanmoins 93 élèves sont inscrits, avec une moyenne hebdomadaire de 18 pour les ouvriers du fer, 15 pour les ouvriers du bois, soit 30 0/0. En 1898-99, nous avons eu 110 inscriptions, 29 présences hebdomadaires au cours du mardi (ouvriers du fer), 25 au cours du jeudi (ouvriers du bois), soit 49 0/0.

Le professeur qui « s'efforce, bien que le programme des cours soit assez élevé (1), de tenir son enseignement à la

(1) Programme des cours de M. Lanternier. — *Dessin industriel* (ouvriers du fer). — Tracé géométrique : Notions très succinctes sur la

portée des élèves... qui cherche à faire aimer l'atelier en instruisant » se déclare satisfait de l'application des jeunes gens. Il note le zèle de ces apprentis ou ouvriers ajusteurs des ateliers de Cagnac qui venaient tous les soirs d'une distance de 4 kil. suivre les cours. Il signale ces ouvriers qui, rappelés à l'atelier après le repas du soir, venaient avant la leçon s'excuser auprès du professeur de n'y pouvoir assister.

Il ne suffit pas aux bons élèves de suivre assidûment les cours, ils prennent part mensuellement aux compositions, et dans l'intervalle des cours, font des devoirs.

M. Lanternier note les succès professionnels de ses élèves : en 1898, l'élève Garrigues, serrurier-mécanicien est reçu à l'école des mécaniciens de la flotte ; en 1898, Chaize et Col, serruriers-mécaniciens entrent, après examen, dans les Compagnies d'ouvriers de l'armée ; cette même année, Couterri et Albert, menuisiers-ébénistes, ayant justifié de connaissances solides en dessin industriel, sont admis dans un grand atelier d'ébénisterie de Montpellier. En 1899, Coudere, serrurier-mécanicien, est nommé ajusteur à la Compagnie d'Orléans.

D'autre part, il nous a été rapporté que MM. les patrons et chefs d'ateliers se félicitaient de rencontrer chez leurs apprentis et ouvriers, élèves du cours de M. Lanternier, plus d'initiative, de goût au travail, d'habileté technique, et nous nous plaisons à considérer la subvention pour les prix que nous ont voté en 1897, 1898, 1899 la Chambre de commerce d'Albi, en 1898 et 1899 la Compagnie des Mines d'Albi, en 1899 le Conseil des prudhommes, comme une mar-

manière de faire un relevé géométral. Organes généraux de jonction (rivets et clavettes), avec quelques applications faciles. Grilles en fer forgé. Vis à filet triangulaire et à filet carré. Boulons et écrous. Etude d'une serrure ordinaire, charnières, gonds, loquets et targettes.

Dessin industriel (ouvriers du bois). — Tracé géométrique : notions très succinctes sur la manière de faire un relevé géométral, assemblages, embrèvements, entures, traits de rallongement, moises. Portes, tables et fenêtres très simples. Plan d'une maison et particulièrement de la salle où se font les cours de dessin. Etude d'un plancher. Ferrures les plus en usage. Escaliers.

que de l'estime de l'industrie et du commerce albigeois à l'endroit de nos cours du soir.

F. Distribution de Prix. — Afin de récompenser les élèves des cours du soir qui s'étaient distingués par l'assiduité, l'application et les progrès, nous avons depuis 1897 terminé chaque année post-scolaire par une distribution de prix qui a eu lieu au théâtre municipal. Il nous a paru que ces récompenses étaient nécessaires pour stimuler le zèle, entretenir l'émulation, et surtout pour doter les élèves méritants du cours de dessin industriel des instruments de travail que leurs modestes ressources ne leur permettaient pas d'acquérir. Nous leur avons distribué en prix des boîtes de compas, des manuels d'art et de métier, des outils. Nous avons affecté aux prix 225 fr. en 1897, 205 fr. en 1898, 202 fr. en 1899.

2° LES CONFÉRENCES ET LECTURES

A. Siège des conférences. — Depuis le mois de février 1896, il a été donné à Albi 69 conférences, dont 5 au théâtre à des jours divers ; 13 au faubourg du Pont (1) (préau intérieur de l'école maternelle), le mercredi ; 51 à l'Hôtel de Ville (2 à la salle de la Justice de Paix, 49 à la salle des Etats), le samedi.

B. Les conférenciers. — 27 conférenciers nous ont prêté leurs concours gracieux, dont 18 universitaires, 1 professeur de Faculté, 12 professeurs ou répétiteurs du Lycée, 1 inspecteur primaire, 3 professeurs d'École normale, 1 Directeur d'École (2) et 10 étrangers à l'Université, 1 colonel d'état-major en retraite, 1 ancien député, 1 conseiller de préfecture, 1 négociant, 1 receveur des postes, 4 docteurs, 1 chef de bureau à la préfecture, un conducteur principal des ponts et chaussées (3).

(1) Les conférences du faubourg ont été inaugurées seulement cette année, le 16 décembre 1898.

(2) M. Antoine, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse ; MM. Crouzet, Dubois, Fournez, Plassard, professeurs au Lycée de Toulouse ; Cramaussel, Fontaine, Joubate, Roy, Siry, Studler, professeurs, Gombert, Robert, répétiteurs au Lycée ; Barcilles, Inspecteur primaire ; Dulong, Panisset, Rascol, professeurs à l'École normale ; Fontanilles, Directeur d'École à Mascara.

(3) M. le colonel Teyssier. MM. Rossignol, conseiller de préfecture ;

c. *Le public.* — Nos conférenciers ont parlé devant des publics très différents. A la salle des Etats, et la critique nous est connue, « les bourgeois ou prétendus tels constituent la majorité des auditeurs du samedi ». Mais on ajoute « la minorité ouvrière qui suit les conférences de l'Hôtel de ville, y vient de semaine en semaine plus nombreuse et plus assidue » (1). Poursuivons la lecture de cet article auquel nous sommes autorisés à reconnaître l'exactitude d'une page d'histoire. « Mais au faubourg ! sur les 400 personnes qui assistent aux conférences du mercredi, — le nombre en est si grand, il augmente si sensiblement, qu'il faut laisser ouvertes certaines fenêtres, afin que les retardataires puissent écouter de la cour intérieure de l'Ecole ; — la presque unanimité se recrute dans les milieux populaires, mineurs, chapeliers, employés, verriers, boutiquiers. Qui observe ce public est frappé de sa tenue correcte et digne, du calme recueilli que l'on y garde ». Voici quelques notes parues dans un autre journal, et que nous relevons pour la fidélité de l'impression et l'exactitude du détail. Il s'agit d'une lecture des *Plaideurs*. « La vaste salle de l'établissement, dont les maîtresses font très simplement et très gracieusement les honneurs (2) était littéralement bondée, si bien que la foule regorge à l'extérieur devant les portes, en grappes pressées. Chacun veut voir et entendre, mais la place faisant défaut, il faut se résigner... Très pittoresque cette salle dans son aspect ! Sous le jour blafard de quelques lampes, s'entassaient dans un pêle-mêle charmant, des auditeurs de tout âge, de tout sexe et de toute condition » (3).

d. *Les sujets.* — Ainsi deux publics, et partant deux ma-

Vidal, chef de bureau à la Préfecture du Tarn ; Clergué, négociant ; Moulinas, receveur des postes ; les docteurs Mellier, maire de Blan, Bouissière, Durand, Malphettes ; Cavalié, ancien député ; Lacroix, conducteur principal des ponts et chaussées.

(1) *Union républicaine*, 4 mars 1899 ; signé Adult.

(2) MM^{lles} Rolland, directrice et Bertrand, adjointe, à qui nous devons des remerciements et des éloges pour leur dévouement.

(3) *Dépêche* du 16 mars, signé P. A.

nières de conférences. Par les sujets, nos conférences se décomposent ainsi : histoire, 17 ; géographie, 14 ; littérature, 9 ; lectures, 11 ; sciences, 9 ; médecine et hygiène, 5 ; économie morale et sociale, éducation, 4.

Tous ces sujets, du plus simple au plus élevé, du plus concret au plus abstrait, ont paru convenir au public de la salle des Etats. Au faubourg, les conférenciers adaptaient leurs sujets, leurs développements et leur langage à la culture de l'auditoire. Les sujets de littérature pure étaient écartés, mais on a fait 3 lectures, dont une lecture dramatique à plusieurs lecteurs. « C'est aux lectures et aux lectures des classiques (dit-on dans le même article) que revient ainsi le plus franc succès. Jeudi MM. Clergué, Cavalié, Siry, y faisaient une lecture des *Plaideurs*... M. Siry débuta en rappelant les origines de la comédie ; puis, distribuant les rôles, il partagea avec ses collaborateurs la tâche ardue de lire les scènes principales de l'œuvre qu'il reliait par une analyse. Et près de 500 personnes assises dans la salle ou pressées aux fenêtres, écoutaient ravies, saisies d'un rire franc et sain, oubliant et les vulgarités et les misères et les tristesses de la vie, et ainsi devenaient meilleurs. »

On a pu reprocher aux conférences de l'Hôtel de Ville de manquer de suite. Les causeries ou lectures du faubourg révèlent plus de méthode ; elles se groupent par séries. Les lectures ont porté sur le théâtre au xvii^e siècle, le théâtre comique, Molière, Racine (1) ; en histoire, il a été donné deux conférences sur l'homme préhistorique, trois sur la Révolution française (2) ; enfin, on a repris une conférence sur l'alcoolisme.

E. *Conférences à projection*. — Causeries d'histoire et de géographie, d'hygiène, étaient illustrées de projections lumineuses, éclairées au début au pétrole, jusqu'en 1899 par le gaz acétylène, enfin cette année à la lumière oxhydrique, grâce à l'appareil mis généreuse-

(1) *Le Médecin malgré lui* ; le *Bourgeois gentilhomme*, de Molière ; les *Plaideurs*, de Racine.

(2) *L'Année 1789*, *La Patrie en danger* (1792-1793), *La Conception*.

ment à notre disposition par la municipalité (1). Nous nous déclarons pleinement satisfaits de l'expérience des projections que nous jugeons précieuses autant pour récréer et reposer le public populaire que pour l'instruire en associant l'image à l'idée. Si on use modérément des projections, si on ne sacrifie pas la causerie au spectacle, si les clichés passent sur l'écran au cours de l'exposé, les projections, loin de disperser l'attention, comme on a pu l'écrire, loin de provoquer le désordre, aident puissamment à l'enseignement. Pour les foules comme pour les enfants, l'enseignement le plus pénétrant, le plus attrayant, est l'enseignement par l'aspect.

F. *Résultats.* — Conférences et lectures ne sauraient être appréciées dans leurs résultats avec la même précision que les cours. Très suivies, très goûtées, elles nous paraissent devoir exercer à la longue une heureuse influence sur les esprits et sur les âmes. Et d'abord — qui le contesterait aujourd'hui? — nous avons su attirer et retenir les ouvriers à des soirées récréatives qui les détournent de milieux, de fréquentations, de passe-temps moins sains. Par les causeries-conférence, si nous en jugeons par l'attention de l'auditoire, son approbation, ses applaudissements, surtout par les conversations que nous entendions à la sortie, les esprits tenus dans l'ignorance, égarés ou faussés, s'éveillent, s'enrichissent, se redressent. Et qui oserait nier l'efficacité des lectures, instructives et éducatives à la fois, en ce que elles épurent le goût, cultivent les sentiments généreux, ramenant les lecteurs sans expérience et sans direction à ces œuvres fortes que recommande la perfection esthétique et la beauté morale. Et sur ce point des faits viennent corroborer les conjectures.

(1) Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance aux collaborateurs dévoués qui, depuis trois ans, assurent gracieusement le service des projections : MM. Cameleyre, directeur du gaz, Dulong, professeur à l'École normale, Salgues, ingénieur-constructeur. — Nous devons la même gratitude à la Chambre syndicale des ouvriers chapeliers qui cet hiver nous a spontanément fourni sièges et bancs pour la salle des conférences.

En feuilletant le registre des prêts de la Bibliothèque populaire d'Albi, nous avons constaté : 1^o que depuis l'ouverture des conférences ou lectures, les prêts avaient augmenté suivant une progression plus forte que précédemment ; 2^o que la faveur du public ne se portait plus exclusivement sur les œuvres d'imagination, mais aussi sur des ouvrages utiles et sérieux : histoire, voyages, sciences, manuels d'art ou de métier ; 3^o que telle lecture publique des classiques était suivie de prêts d'œuvres classiques : ainsi la lecture du *Médecin malgré lui* avait inspiré à plus d'un lecteur le désir de lire du Molière, etc.

II. — DANS LE DÉPARTEMENT

La Société d'Education populaire d'Albi n'a pas borné son action à la ville d'Albi. Discrètement et dans la mesure de ses ressources, elle a concouru au développement des œuvres d'éducation populaire dans le Tarn. Nous n'osons affirmer que née la première, elle ait pu servir d'exemple aux Sociétés de Gaillac ou de Mazamet, mais nous pouvons rappeler que lorsque des amis de l'École prirent à Mazamet l'initiative d'une Société d'Instruction, ils invitèrent le secrétaire de la Société d'Albi à venir exposer dans une conférence publique le caractère, l'organisation et les résultats des œuvres d'adultes en France et à l'étranger (1). Il nous a été donné de constater que chaque innovation adoptée par nous dans les cours ou conférences, était bientôt adoptée autour de nous, — sans doute grâce à la large hospitalité que nos communiqués recevaient dans les journaux albigeois ou régionaux.

De même nos conférenciers se sont toujours rendus à l'appel des Sociétés ou des instituteurs du département. Quand il nous a paru nécessaire de porter au-delà d'Albi les bienfaits de notre propagande contre l'Alcoolisme ou la Tuberculose, nous avons fait reproduire à mille exemplaires les sommaires détaillés de nos conférences, et ces sommaires ont été répandus dans les écoles. — Nous possédons

(1) Voir plus haut page 20.

déjà une riche collection de vues pour projections lumineuses, elle s'augmente chaque année, chaque hiver la Ligue de l'Enseignement nous prête de nouvelles séries. Or ces séries sont mises gratuitement par nous à la disposition de Messieurs les Instituteurs, et nous souhaitons qu'à l'avenir on nous adresse plus de demandes que par le passé (1).

Troisième partie. — L'Œuvre de demain

« Succès oblige » dit l'adage. Cours techniques et conférences populaires ayant donné de satisfaisants résultats, nous perfectionnerons et nous étendrons l'œuvre dans ce sens.

1^o Cours. — M. Lanternier dont la compétence et l'expérience font autorité propose trois créations : 1^o *un cours de dessin élémentaire* indispensable aux jeunes gens qui ignorent les principes et l'élément du dessin. Pour savoir attendre un an, deux ans que le cours devienne intelligible ou profitable, il faut à ceux-ci une persévérance bien rare à leur âge. La plupart se lassent, se découragent, désertent le cours.

Les apprentis et ouvriers peintres et tapissiers ne trouvent que peu de profit à suivre les leçons de dessin industriel : à ceux-là il importe d'ouvrir un cours *de dessin d'imitation*. Enfin un cours de dessin à l'usage des jeunes filles « afin de leur donner les connaissances au moins suffisantes pour la confection des travaux féminins », offrirait les plus grands avantages.

D'autre part on nous a reproché de n'avoir rien organisé

(1) Collections de la Société, mises gratuitement à la disposition de MM. les Instituteurs du Tarn :

Géographie : Gorges du Tarn (12 vues) ; — La Gascogne (1^{re} série 13 vues — 2^e série 12 vues) ; — La Nouvelle Calédonie (10 vues) ; — Madagascar (12 vues) ; — La Tunisie (7 vues). — *Histoire* : Histoire de l'habitation dans l'antiquité (9 vues) ; — Dans les temps modernes (11 vues) ; — La Patrie en danger (13 vues) ; — La Convention (12 vues) ; — Batailles de la Révolution et de l'Empire (10 vues). — *Sciences* : Formation de la Terre (19 vues) ; — L'Homme préhistorique (14 vues) ; — Les Infiniment petits (18 vues). — *Hygiène et Economie sociale* : l'Alcoolisme (1^{re} série 10 vues — 2^e série 10 vues — 3^e série 9 vues).

jusqu'à ce jour pour les employés de commerce qui auraient le plus grand intérêt à apprendre la *comptabilité*.

Nous nous proposons dès l'année prochaine d'affecter de nouveaux crédits 1° *A la création d'un cours de dessin élémentaire* ; 2° *A la création d'un cours de comptabilité* ; 3° *A la création d'un Cours de dessin pour jeunes filles*.

Sera ouvert dans la suite, dès que augmenteront nos ressources. un *cours de dessin d'imitation*.

2° *Conférences et lectures*. — Nous nous proposons d'en étendre les bénéfices aux divers quartiers de la ville. Point ne sera besoin de multiplier les sujets. La même conférence sera tour à tour donnée à la Madeleine, au Castelvieu. — Et si l'on nous y invite, nos conférenciers rayonneront dans les chefs-lieux de canton ou de communes voisines d'Albi.

Nous multiplierons les lectures, les lectures dramatiques à plusieurs lecteurs, les lectures des classiques. Dès le mois de mars une section spéciale a été formée à cet effet (1).

La Société d'éducation populaire fondée depuis trois ans à peine a obtenu des résultats qui légitiment nos espérances et justifient nos projets. Elle a ouvert des cours du soir, et ses cours techniques, chaque année plus fréquentés, chaque année plus régulièrement suivis, seront dès la rentrée prochaine perfectionnés et complétés par de créations nouvelles. Ses conférences d'abord hebdomadaires, bi-hebdomadaires depuis la rentrée, attirent si bien le public ouvrier qu'il nous faudra désormais ouvrir de nouveaux centres et chercher des locaux plus spacieux. Aussi par son caractère, son organisation et ses résultats a-t-elle mérité d'être signalée par les Inspecteurs généraux ou les publicistes de l'œuvre-post-scolaire (2).

(1) M. Siry, professeur au lycée ; MM. Cavalié, Clergué, Rossignol ; — Amilhau, Cals élèves au lycée.

(2) Rapports de M. Edouard Petit, inspecteur général des cours du soir : rapport sur 1896-1897, page 48 ; rapport de 1897-1898, p. 373. (*Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, du 23 juillet 1896.)
Paul Crouzet : *l'Éducation populaire et le peuple... passim*.
Bulletin de l'Académie de Toulouse, janvier 1899.

Pour atteindre le but le Conseil d'Administration n'a ménagé ni ses efforts, ni ses démarches, encouragé, soutenu, par les concours généreux qu'il a rencontré auprès de tous. Aussi avons nous l'agréable devoir de remercier ici : les adhérents et les donateurs de prix, la presse locale ou régionale qui nous été unanimement favorable (1), l'autorité académique à notre égard toujours bienveillante et libérale, la Municipalité et le Conseil Municipal qui nous ont prodigué faveurs et subventions, enfin les professeurs et conférenciers dont la collaboration a fait l'œuvre populaire et féconde.

(Rapport présenté au nom du Conseil d'Administration à l'assemblée générale du 13 avril 1899 par M. Rascôl, secrétaire, chargé de la direction des cours et conférences, 1896-1899).

(1) *Dépêche, Express du Midi, Messager de Toulouse, Patriote Albigeois, Petite Gironde, Télégramme, Union Républicaine.*

CONFÉRENCES & LECTURES PUBLIQUES

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>données par la <i>Commission universitaire</i></p> <p>1896</p> <p>Comment l'Albigeois a été réuni à la France. Les Origines de l'Allemagne.</p> | <p>données sous le patronage de <i>La Société d'Education populaire d'Albi</i> le SAMEDI : Salle des Etats d'Albigeois; le MERCREDI : Ecole Maternelle du Faubourg</p> <p>1896-1897</p> <p>Ste-Cécile d'Albi et les cathédrales gothiques. P. L. (1) Lapérouse. Le Massacre des Arméniens à Constantinople.</p> | <p>1897-1898</p> <p>L'Homme préhistorique. P. L. Le Progrès. P. L. Le Maréchal Soult.</p> | <p>1898-1899</p> <p><i>Les Origines de l'Humanité :</i> 1^o Avant l'âge quaternaire. P. L. 2^o De l'âge quaternaire à l'âge du fer. P. L. Histoire de l'Habitation humaine. P. L. Un Complot contre la sûreté de l'Etat au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. L'Organisation municipale d'Albi au XIV^e siècle <i>La Révolution française :</i> 1^o L'Année 1789. 2^o La Patrie en danger. P. L. 3^o La Convention. P. L. Bismarck en 1870-1871.</p> |
| <p><i>Histoire</i></p> | <p>Madagascar.</p> | <p>Un voyage au Japon. P. L. La Nouvelle-Calédonie. P. L.</p> | <p>La Gascogne. P. L. La Nouvelle-Calédonie. P. L. Madagascar. P. L. Autour de la Méditerranée occidentale. P. L. En Andalousie. P. L. Un tour dans la mer Noire. P. L. L'Algérie. P. L.</p> |
| <p><i>Géographie</i></p> | <p>Les Gorges du Tarn. P. L. Le Canal des Deux-Mers. P. L. La Tunisie. P. L. Le Maroc. P. L.</p> | <p>Les Chansons nationales de Béranger. Les Légendes bretonnes et leur renaissance dans l'œuvre de Wagner.</p> | <p>Chansons d'hier et d'Aujourd'hui. Hamlet (Shakspeare).</p> |
| <p><i>Littérature</i></p> | <p>L'Œuvre de Jean Rameau. Jean de la Roche (George Sand). Lord Byron.</p> | <p>Contes et poésies d'Hégésippe Moreau. Cyrano de Bergerac (Edmond Rostand).</p> | <p>Le Médecin malgré lui (Molière). Les Plaideurs (Racine). Pierrot posthume (Th. Gautier). La Fille de Roland. Grisélidis.</p> |
| <p><i>Lectures</i></p> | <p>Le Bourgeois gentilhomme.</p> | <p>Le Médecin malgré lui (Molière). Le Bourgeois gentilhomme (Molière). Les Plaideurs (Racine).</p> | <p>Le Médecin malgré lui (Molière). Le Bourgeois gentilhomme (Molière). Les Plaideurs (Racine).</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| Sciences..... | Pasteur et son œuvre. L'Eau. L'Air. | La Chimie à la maison (expériences). Géologie du département du Tarn. Histoire de l'éclairage. | La formation de la Terre. P. L. Les Infiniments petits. P. L. | Le Pétrole. |
| Hygiène..... | L'Alcoolisme. | L'Alcoolisme. | L'Alcoolisme au point de vue physiologique. | Les Préjugés en médecine. La Tuberculose, sa prophylaxie. L'Alcoolisme. P. L. |
| Economie morale et sociale, Education..... | | | L'Alcoolisme au point de vue moral et social. | Les Logements à bon marché. Sur le rôle Moral et Social de la femme. L'Avenir du peuple par l'Education. |
| données lors d'Albi par les <i>Conférenciers de la Société</i> | | | | |
| | à Mazamet: | L'Education populaire après l'école. | à Gaillac: La Tunisie. P. L. | à Puy-laurens: Madagascar. P. L. La Païrie en danger. P. L. à Mazamet: L'Italie contemporaine. |
| TOTAUX..... | 99 | 20 | 11 | 31 |

TOTAL GÉNÉRAL..... 74

COURS GRATUITS

à 8 heures 1/2 du soir (Salle de la Justice de Paix, à l'Hôtel de Ville)

| | | | |
|---|---|--|--|
| Dessin industriel (<i>ouv. du fer et du bois</i>) : le JEUDI, à 8 h. 1/2 du soir. | Droit usuel : le LUNDI. Dessin industriel (<i>ouv. du fer</i>) : le MARDI. Français : le MERCREDI. Dessin industriel (<i>ouv. du bois</i>) : le JEUDI. Mathématiques et géométrie appliquées : le VENDREDI. | Dessin industriel (<i>ouv. du fer</i>) : le MARDI. Géométrie appliquée : le MERCREDI. Dessin industriel (<i>ouv. du bois</i>) : le JEUDI. Musique vocale : le VENDREDI. | Dessin industriel (<i>ouv. du fer</i>) : le MARDI. Géographie économique de l'Europe et de la France : le MERCREDI. Dessin industriel (<i>ouv. du bois</i>) : le JEUDI. Musique vocale : le VENDREDI. |
|---|---|--|--|

(1) P. L. Projections Lumineuses.

Liste nominative des Membres de la Société d'Éducation
populaire d'Albi

En 1896-1897 : 156 — En 1897-1898 : 139 — En 1898-1899 : 185

MM.

Alibert, pharmacien, rue Mariès ; Amans, représentant de commerce, rue Carmaux ; Amiel, négociant, rue de Saunal ; Amilhau, industriel, rue Salvan-de-Saliès ; Andrieu, député du Tarn, maire d'Albi, boulevard Magenta ; Andrieu, négociant, rue du Séminaire ; Andrieu, marchand de chevaux, place Saint-Eugène ; Antony, instituteur honoraire, boulevard Magenta ; Anizan, économiste du Lycée ; Arnal, correspondant-rédacteur de la *Dépêche*, rue Castelginest ; Arnaud, agent d'assurances, foiral du Castelviel ; Augé, pharmacien, boulevard de Strasbourg ; Aussel, horticulteur, boulevard de Strasbourg ; Alaux (M^{me} V^e), reliure, rue Peyrolière.

Baissette, avoué, rue Négo-Danos ; Banca, négociant, rue Carmaux ; Bareilhes, inspecteur primaire, avenue Villeneuve ; Barbey, sénateur du Tarn ; Barnole, conseiller municipal ; Barrau, négociant, rue Timbal ; Barrère, négociant, rue Saint-Antoine ; Barriès, négociant, rue Mariès ; Bataille, hôtel de la Poste ; Bauguel, commis des postes et télégraphes, avenue Villeneuve ; Bellet, bijoutier, rue Timbal ; Bernard, représentant de commerce, boulevard Magenta ; Berbié, avocat, quai Choiseul ; Bergé, tapissier, rue de la Mairie ; Berne-Lagarde (de), notaire, rue du Séminaire ; Bès, instituteur adjoint à l'École Sainte-Cécile ; Birbès, papiers peints, rue Mariès ; Birot (abbé), directeur de l'École Sainte-Marie ; Blaché, vétérinaire, rue de Verdusse ; Blanchet, distillateur, rue Saint-Martin ; Blatgé, conducteur des ponts et chaussées ; Bonnafous, préposé en chef de l'Octroi d'Albi ; Bonnes, inspecteur des Enfants Assistés, place du Manège ; Bourniquel, instituteur adjoint, à l'École centrale ; Bouteiller, inspecteur d'Académie ; Bousquet, secrétaire de la Mairie, avenue Villeneuve ; Boussac, docteur médecin, place Sainte-Cécile ; Boyer, avocat-avoué, lices du Nord ; Bouyssière, docteur médecin, rue Timbal ; Brésis (de), agent d'assurances ; Bressolles, bibliothécaire, boulevard Montebello ; Brie, conseiller municipal, faubourg du Pont.

Cabantous, rue du Pont-Neuf ; Calvet, percepteur, rue des Carmélites ; Cahuzac, négociant, rue Mariès ; Cahuzac, Henri, fabricant, rue du Roc ; Camboulives, pharmacien, rue Timbal ; Cameleyre, directeur de l'Usine à Gaz ; Campa, Paulin, négociant, rue Dominique-de-Florence ; Cancé, négociant, avenue Villeneuve ; Cassan, banquier, rue Louis-d'Amboise ; Castelnau, négociant, rue Mariès ; Cavalié, ancien député, place du Vigan ; Céré (abbé), aumônier du Lycée ; Chavenon (grand bazar), place du Vigan ; Chipoulet,

Urbain, négociant, rue Mariès; Clergué, négociant, rue Mariès; Corbière, lithographe, rue de la Mairie; Coste, loueur de voitures, lices de Rhônél; Costes, adjoint au Maire; Cramausse, professeur au Lycée; Chipoulet, conseiller municipal, route de Carmaux.

Delmas, ingénieur en retraite, lices de Rhônél; Dulong, professeur à l'Ecole Normale; Dumas, rue Négo-Danos; Durand, docteur médecin, boulevard Strasbourg; Durand, manufacturier, rue Carmaux; Dussert (M^{lle}), directrice du Collège de Jeunes Filles.

Enjalbert, pharmacien, rue de la Croix-Verte; Espinasse, président de la Chambre de Commerce, à St-Juéry; Espinasse (M^{lle}), directrice de l'Ecole annexe à l'Ecole Normale; Esquirol, instituteur à l'Ecole Ste-Cécile, boulevard Strasbourg; Esquilat, inspecteur de l'Enregistrement, rue du Séminaire; Ester, capitaine au 143^e.

Farenc, négociant, rue Sainte-Cécile; Farssac, rue de la Croix-Verte; Ferrand, instituteur à l'Ecole Ste-Cécile; Flad (M^{me} V^e), avenue Villeneuve; Flad, conseiller municipal, place du Manège; Fleureau, proviseur du Lycée; Fourcassié, professeur au Lycée; Fourés, directeur de l'Ecole centrale; François (M^{me}), directrice de l'Ecole maternelle, au Castelviel; François, menuisier, place du Palais; Frézouls, notaire, place du Palais; Fitte, professeur au Lycée.

Galtier, contrôleur des Mines, avenue de la Gare; Gardillon, professeur au Lycée; Garrigues, directeur de l'Ecole Ste-Cécile; Gervais, conducteur des ponts et chaussées, route de Millau; Gibert, Auguste, rue des Cordeliers; Godéfroy, Préfet de l'Yonne; Gourc, pharmacien, rue Ste-Cécile; Grand, ingénieur directeur des Mines d'Albi; Grimal, sculpteur, rue Saint-Julien; Guittard, mécanicien, rue de l'Ecole-Normale; Grimaud, négociant, rue St-Julien.

Hess, architecte, rue de l'Ecole-Normale.

Ichard, propriétaire, boulevard Strasbourg.

Jalby, relieur, place de l'Oulmet; Jalby, marchand de bois, avenue de Carmaux; Jean, receveur municipal, lices de Rhônél; Jolibois, chef de division à la Préfecture; Joly, ingénieur civil, rue du Séminaire; Juhate, professeur au Lycée; Journiat, receveur de l'enregistrement, boulevard Magenta; Juéry, docteur-médecin, rue Timbal; Julien, lithographe, rue de la Mairie.

Lacour, papetier, rue de la Préfecture; Lacroux, Numa, ancien pharmacien de Marine, rue de Verdusse; Lafargue, ancien conseiller de Préfecture; Lainé, lieutenant-colonel au 143^e; Lanternier, professeur de dessin au Lycée.

Maignial, conseiller de préfecture, rue du Roc; Malès, pharmacien, rue Timbal; Malaterre, directeur de l'école communale de la Madeleine; Martin-Feuillée, préfet du Tarn; Marty, sous-bibliothécaire; Mathieu, chef de division à la Préfecture; Maurel, chapelier, boulevard Sault; Mazerès, directeur de l'Ecole Normale; Mercadier, profes-

seur au Lycée ; Mercadier, trésorier-payeur général ; Mercié, instituteur honoraire, rue du Pont-Neuf ; Monclar, docteur en médecine, boulevard Montebello ; Montels, hôtel de l'Europe ; Moulinas, receveur des postes, Marseille ; Moulines (M^{lle}), professeur à l'Ecole Normale ; Mouette, coiffeur, place du Vigan ; Müff, professeur départemental d'Agriculture ; Musson, hôtel du Nord ; Musson, horloger, rue Mariès ; Marty, professeur honoraire, rue d'Engueysse.

Najac, menuisier, rue de la Mairie ; Nazon (M^{lle}), professeur à l'Ecole Normale ; Nebout, limonadier, place du Vigan ; Nègre, fondé de pouvoirs à la Trésorerie générale ; Nouguès, imprimeur, rue de la Mairie ; Nouals, charron, avenue Gambetta.

Ouradou (M^{me}), professeur à l'Ecole Normale.

Pailhès, Ernest, ingénieur, rue du Séminaire ; Péliissier, négociant, avenue Gambetta ; Périé, industriel, rue des Pénitents ; Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse ; Pezous, imprimeur, place du Manège ; Pigasse, avoué, rue Dominique-de-Florence ; Pons, receveur des hospices, rue Louis-d'Amboise ; Poirier, imprimeur, place du Manège ; Puech, serrurier, rue de la Piale.

Raimboux, professeur au Lycée ; Rascol, professeur à l'Ecole Normale ; Reverdin, procureur de la République ; Rey, conservateur des hypothèques ; Rieux, maître d'hôtel, rue St-Antoine ; Rigaud, avoué, rue de l'Ecole-Normale ; Robert, Ernest, manufacturier, boulevard Strasbourg ; Robert, Henri, président du Tribunal de Commerce ; Rolland, avoué, rue Négo-Danos ; Romagny, secrétaire général ; Roques, Noëli, premier commis de direction des Contributions directes, allées du Lude ; Rossignol, conseiller de Préfecture, boulevard Montebello ; Roudat, bijoutier, rue Mariès ; Roy, professeur d'anglais au Lycée.

Sabatier, banquier, rue Dominique-de-Florence ; Saint-Girons, professeur au Lycée ; Salvignol, industriel, rue des Pénitents ; Santoul, sous-ingénieur de Ponts et Chaussées, lices du Sud ; Savary, sénateur du Tarn ; Siry, professeur au Lycée ; Soulages, Gabriel fils, rue Carmaux ; Sudre, professeur à l'Ecole Normale ; Sulisse, tapissier, rue St-Julien ; Sulisse, peintre, rue de la Préfecture.

Teyssier, colonel, avenue Villeneuve ; Thermes, Gustave, route de Lacaune ; Thomas (M^{lle}), directrice de l'Ecole Normale ; Tignol, boulevard Nontebello ; Tramond (de), directeur des Contributions directes, place du Manège ; Tranier, libraire, place du Vigan.

Viguier, vétérinaire, place du Manège ; Vinsac, chirurgien-major au 143^e ; Volontat (de), ingénieur des Ponts et Chaussées.

CONCLUSION

En résumé, le bilan de l'œuvre post-scolaire dans le Tarn au terme de l'année 1898-1899 s'établit ainsi qu'il suit :

Œuvres complémentaires de l'école : 4 Sociétés d'Education avec 450 membres ; — 5 Associations d'anciens élèves avec 537 sociétaires ; — 10 Sociétés cadettes de tempérance ; — 10 Mutualités ou Sociétés Scolaires fondées sur la mutualité avec 1184 mutualistes.

303 Cours d'adolescents et d'adultes (200 d'instituteurs et 103 d'institutrices) avec 4100 élèves réguliers; 1052 conférences.

212 instituteurs et 115 institutrices, 35 personnes étrangères à l'école ont collaboré aux cours et conférences organisés par les instituteurs et les Sociétés.

Enfin, malgré la diminution des crédits alloués par les Conseils municipaux, le budget s'est élevé à 8,356 fr. dont 4,695 fr. versés par les particuliers, 3,085 fr. par les Conseils municipaux, 576 fr. par l'Etat.

Très rassurants en ce qui concerne l'extension des cours d'adultes et la propagation de Conférences, satisfaisants pour les œuvres complémentaires de l'Ecole qui déjà avec les Sociétés cantonales couvrent tout un arrondissement (Albi) et ne tarderont pas à s'étendre aux principaux centres, ces chiffres révèlent néanmoins de la part des amis de l'Ecole et de la majeure partie des Conseils municipaux une indifférence et une parcimonie qui nous inspirent de graves inquiétudes.

Pour que l'instituteur puisse, à côté de la classe de révision dans le sens pratique dont il s'est chargé, développer l'enseignement professionnel et multiplier les conférences, il a besoin d'être, sinon suppléé, du moins aidé par des collaborateurs qui lui apporteront le concours de leur compétence spéciale. Or bien rares (en dehors des villes où fonction-

ment les Sociétés d'Instruction), sont les agriculteurs, les industriels, les membres des professions libérales, les professeurs ou les fonctionnaires qui acceptent de le seconder. D'autre part, est-il admissible que la plupart des maîtres attendent vainement d'être rémunérés de leurs services, et n'est-il pas souverainement injuste que certains conseils municipaux laissent à leur charge les dépenses de l'organisation.

Certes nous ne dirons pas que la lassitude et le découragement gagnent déjà nos instituteurs, ils ont foi dans l'œuvre qui prolonge leur action, et tous savent trouver leur meilleure récompense dans l'accomplissement du devoir. Mais faute d'avoir été aidés, beaucoup ne suffiront pas à la tâche, conférences et cours seront arrêtés dans leur extension et leur perfectionnement, et peut-être en quelques localités la classe du soir cessera-t-elle de fonctionner.

Voilà le danger, il suffit de le dénoncer pour que les amis de l'école partout se réveillent, s'organisent et agissent. Et d'ailleurs, à cette grande œuvre de culture intellectuelle et de sauvegarde morale, à cette œuvre éminemment utilitaire qui rendra les travailleurs plus experts et les citoyens plus éclairés, à cette œuvre de solidarité et de concorde qui rapproche des humbles les privilégiés de la fortune et de l'intelligence, à cette œuvre démocratique et patriotique, qui donc oserait refuser ses sympathies, son concours ou son obole ?

ADDITIONS & ERRATA

I. ADDITIONS

Page V, ligne 7, ajouter aux collaborateurs de l'œuvre post-scolaire des « *industriels* ».

Page 2, A signaler encore parmi les collaborateurs aux cours d'adolescents et d'adultes organisés par les instituteurs (en dehors des Sociétés post-scolaires) : à Gaillac, *les professeurs du collège*, — à Rabastens, *M. Julia, sculpteur*, qui depuis deux ans professe un cours de dessin d'art Industriel.

Page 6, signaler encore parmi les centres les plus actifs de conférences, dans l'arrondissement de Gaillac : Milhars, Montrosier, Gabriac.

II. ERRATA

Page VIII, ligne 4, au lieu de « les unes réunissant » lire « les unes réunissent ».

Page 2, ligne 24, au lieu de « les auditeurs inscrits restaient fidèles à l'école » lire « les auditeurs inscrits restaient généralement fidèles à l'école ».

Page 7, ligne 25, au lieu de « non seulement la lecture qui » lire « non seulement de la lecture qui » ; — lignes 30-31, au lieu de « fragments l'œuvre » lire « fragments de l'œuvre ».

Page 8, ligne 11, au lieu de « le fond » lire « le fonds » ; — ligne 28, au lieu de « de J. Sandeau » lire « du J. Sandeau ».

Page 9, ligne 1, au lieu de « Et pourtant en aussi grand nombre » lire « d'ailleurs en aussi grand nombre ».

Page 11, ligne 36, au lieu de « le sociétaire » lire « le secrétaire ».

Page 12, en note, au lieu de « que l'instituteur M. Fau vient d'acheter » lire « vient d'achever ».

Page 14, lignes 10, 11, 12, au lieu de « de procurer... de venir en aide... de organiser » lire « procurer, venir en aide, organiser ».

Page 16, ligne 19, au lieu de « de chacun d'eux » lire « de chacun des adhérents ».

Page 22, ligne 3, au lieu de « que ils » lire « qu'ils ».

TABLE

w

INTRODUCTION.

L'Œuvre post-scolaire. (Son caractère et son organisation). II à VI
L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE TARN.

| | |
|---|----|
| 1. <i>Cours d'adolescents et d'adultes</i> (conférences et lectures)..... | 4 |
| Cours..... | 4 |
| Conférences..... | 5 |
| Lectures..... | 7 |
| Budget..... | 9 |
| II. <i>Œuvres complémentaires de l'École</i> | 11 |
| 1. Sociétés cadettes de tempérance..... | 11 |
| 2. Association d'anciens élèves..... | 12 |
| 3. Mutualités scolaires et Sociétés scolaires cantonales fondées sur la mutualité..... | 16 |
| 4. Sociétés d'Instruction et d'Éducation..... | 18 |
| Société d'Instruction populaire de Cordes..... | 18 |
| Société d'Instruction de Mazamet..... | 19 |
| Société d'Éducation populaire de Gaillac (notice rédigée par M. Marchandeaup, notaire, secrétaire général de la Société.....) | 23 |
| Société d'Éducation populaire d'Albi..... | 36 |
| Conclusion..... | 57 |
| Additions et errata..... | 59 |



Pharmacie du Progrès

G. Enjalbert

82, rue de la Croix-Verte, 82

Près la Place du Vigan

ALBI (Tarn)

Appareils Photographiques en tout genre

ET EN TOUT MODÈLE

Lanternes d'agrandissement de projections. —
Location et vente d'appareils pour la lumière oxhy-
drique. — Tubes d'oxygène. — Produits, Plaques et
Papier photographique de toute sorte.

PRIX MODÉRÉS

GRAND BAZAR (Maison Universelle)

ALBI — Place du Vigan — ALBI



EXPOSITION

Tous les Mois d'Articles nouveaux

Les Magasins préparent pour chaque Fête des séries d'objets dans tous les genres pour cadeaux utiles et agréables.

RÉCLAME

TOUS LES MARDIS & VENDREDIS